N° 11F0019M au catalogue — N° 341
ISSN 1205-9161
ISBN 978-1-100-98995-2

Document de recherche

Direction des études analytiques : documents de recherche

Leurs propres patrons : les enfants d'immigrants sont-ils plus susceptibles que leurs parents d'être des travailleurs autonomes?

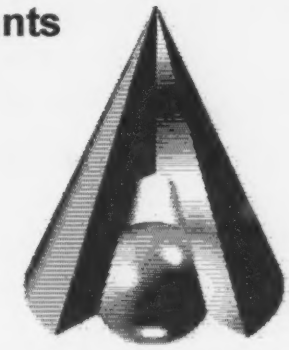

par Feng Hou, Teresa Abada, et Yuqian Lu

Division de l'analyse sociale
24-I, Immeuble R.-H.-Coats, 100, promenade Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0T6

Téléphone: 1-800-263-1136

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Leurs propres patrons : les enfants d'immigrants sont-ils plus susceptibles que leurs parents d'être des travailleurs autonomes?

Par

Feng Hou, Teresa Abada, et Yuqian Lu

11F0019M N° 341
ISSN 1205-9161
ISBN 978-1-100-98995-2

Statistique Canada
Division de l'analyse sociale
24-I, Immeuble R.-H.-Coats, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa K1A 0T6

Comment obtenir d'autres renseignements :
Service national de renseignements : 1-800-263-1136
Renseignements par courriel : infostats@statcan.gc.ca

Avril 2012

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2012

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada (*http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm*).

The English version of this publication is available (catalogue no. 11F0019M, no. 341).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.gc.ca sous « Notre organisme » cliquez sur À propos de nous > Notre organisme > et sélectionnez « Offrir des services aux Canadiens ».

Études analytiques
Documents de recherche

La série de documents de recherche de la Direction des études analytiques permet de faire connaître, avant leur publication, les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction, les boursiers invités et les universitaires associés. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, la dynamique des entreprises, les pensions, l'agriculture, la mortalité, la langue, l'immigration, l'informatique statistique et la simulation. Le lecteur est invité à faire part aux auteurs de ses commentaires, critiques et suggestions. La liste des titres figure à la fin du document.

Les documents de la série sont distribués aux établissements de recherche et aux bibliothèques spécialisées. Ces documents peuvent être téléchargés à partir d'Internet, à l'adresse www.statcan.qc.ca.

Comité de révision des publications
Études analytiques, Statistique Canada
Immeuble R.-H.-Coats, 24e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
p	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p<0,05$)

Remerciements

Les auteurs sont très reconnaissants à Isabelle Amano, Ann Kim, Grant Schellenberg, Pamela White, Frances Woolley et aux examinateurs de Citoyenneté et Immigration Canada des suggestions et des commentaires constructifs reçus.

Table des matières

Résumé **6**

Sommaire **7**

1 Introduction **9**

2 Y a-t-il un déclin générationnel du travail autonome chez les enfants de parents immigrants par rapport à leurs parents? **10**

3 Données et méthodes **12**

3.1 Données 12

4 Résultats **14**

4.1 Renseignements descriptifs sur les taux de travail autonome **14**

4.2 Résultats de l'analyse multivariée des taux de travail autonome 16

5 Discussion et conclusion **22**

6 Annexe **23**

6.1 Comparaison intergénérationnelle des caractéristiques des travailleurs autonomes et des travailleurs rémunérés 23

6.2 Changements à long terme dans les caractéristiques des travailleurs autonomes et des travailleurs rémunérés selon le statut d'immigrant 30

6.3 Tendances du travail autonome selon d'autres définitions du travail autonome 36

Références **39**

Résumé

Le travail autonome est perçu comme un moyen important, pour de nombreux immigrants, d'entrer sur le marché du travail. Toutefois, on sait peu de choses au sujet du travail autonome des enfants d'immigrants. À partir des données des recensements de la population du Canada de 1981 et 2006 et au moyen d'une méthode d'analyse de cohorte générationnelle, on compare, dans le présent document, les taux de travail autonome des parents immigrants à ceux des enfants de parents immigrants âgés de 25 à 44 ans dans l'un et l'autre cas. On tâche de trouver la réponse à trois questions : 1) Les enfants d'immigrants sont-ils plus ou moins susceptibles que les parents immigrants d'être des travailleurs autonomes? 2) Les enfants d'immigrants sont-ils plus ou moins susceptibles que les enfants de parents nés au Canada d'être des travailleurs autonomes? 3) Le changement générationnel de taux de travail autonome observé entre les parents immigrants et les enfants d'immigrants diffère-t-il du changement générationnel observé entre les parents nés au Canada et leurs enfants?

Les résultats montrent que les enfants de sexe masculin nés au Canada de parents immigrants ont un taux de travail autonome inférieur à celui des pères immigrants. Le déclin du taux de travail autonome ne s'observe pas uniquement chez les hommes de la deuxième génération nés de pères immigrants, mais également chez les enfants de parents nés au Canada. Dans l'un et l'autre groupe, la baisse est liée à des changements touchant des événements qui surviennent au cours de la vie, comme des études plus longues, un plus petit nombre de mariages et un plus petit nombre d'enfants. Le taux de travail autonome est plus élevé chez les hommes de la deuxième génération que chez les hommes de la troisième génération et des générations subséquentes; une différence semblable s'observe entre les pères de ces deux groupes. Chez les femmes, les taux de travail autonome augmentent chez les filles d'immigrantes par rapport aux mères immigrantes ainsi que chez les filles de mères nées au Canada par rapport à leurs mères.

D'autres études de la Division de l'analyse sociale portant sur les thèmes de **l'immigration** et de **l'adaptation au marché du travail** sont disponibles dans le module **Mise à jour sur la recherche sociale** (www.statcan.gc.ca/analysesociale).

Sommaire

Le travail autonome est souvent considéré comme un aspect important de l'intégration économique des immigrants. Certains immigrants se tournent vers le travail autonome pour surmonter les limites au chapitre des possibilités d'emploi et le faible rendement de leurs compétences acquises à l'étranger, tandis que d'autres y voient un moyen de concrétiser leurs idées commerciales, de jouir d'une certaine souplesse et d'avoir des gains plus élevés. La plupart des auteurs d'études portant sur l'immigration et le travail autonome se sont penchés plus particulièrement sur les immigrants de la première génération, c'est-à-dire des personnes nées à l'étranger. Par conséquent, on en sait peu sur les chemins menant au travail autonome chez les enfants d'immigrants ou sur le rôle du travail autonome dans leurs résultats sur le marché du travail. Il est utile d'examiner cette question afin de mieux comprendre le rôle du travail autonome dans l'intégration économique à long terme des immigrants et de leurs enfants.

Dans le présent document, on examine les niveaux de travail autonome chez les immigrants et chez les enfants d'immigrants, y compris ceux de la deuxième génération (les enfants nés au Canada de parents immigrants) et la génération 1,5 (les enfants nés à l'étranger de parents immigrants). On examine également les différences entre les parents nés au Canada et leurs enfants (la troisième génération et les générations subséquentes) afin de fournir un repère pour les tendances générales en matière d'emploi autonome au fil du temps. L'analyse porte principalement sur trois questions : 1) Les enfants d'immigrants sont-ils plus ou moins susceptibles que les parents immigrants d'être des travailleurs autonomes? 2) Les enfants d'immigrants sont-ils plus ou moins susceptibles que les enfants de parents nés au Canada d'être des travailleurs autonomes? 3) Le changement générationnel de taux de travail autonome observé entre les parents immigrants et les enfants d'immigrants diffère-t-il du changement générationnel observé entre les parents nés au Canada et leurs enfants?

L'analyse s'appuie sur les données-échantillon (20 %) provenant des fichiers maîtres des recensements de la population du Canada de 1981 et 2006. Étant donné qu'il est impossible d'apparier directement les enfants et leurs parents véritables au moyen de données de recensement pluriannuelles, on utilise une méthode d'analyse de cohorte générationnelle. On procède à un couplage générationnel par appariement d'une cohorte synthétique de parents, identifiés dans le Recensement de 1981 d'après leur âge, leur statut d'immigrant ainsi que la présence d'enfants et l'âge de ceux-ci, et d'une cohorte synthétique de leurs enfants adultes identifiés dans le Recensement de 2006 d'après leur âge, leur statut d'immigrant et le statut d'immigrant de leurs parents. Les travailleurs autonomes sont définis comme étant des personnes qui déclarent être principalement des travailleurs autonomes ayant leur propre entreprise constituée ou non constituée en société.

Les résultats montrent que les hommes de la deuxième génération avaient en 2006 un taux de travail autonome inférieur à celui des pères immigrants en 1981. Toutefois, après application de contrôles pour les facteurs démographiques, le taux de travail autonome s'est révélé être à peu près le même pour les deux groupes. Comparativement aux pères immigrants au même âge, les hommes de la deuxième génération avaient moins d'années d'expérience de travail, un plus faible taux de nuptialité et un plus petit nombre d'enfants; ces facteurs expliquent le plus faible taux non corrigé de travail autonome chez les hommes de la deuxième génération.

Cette variation intergénérationnelle du taux de travail autonome et les facteurs démographiques qui y sont associés ne sont pas particuliers à la deuxième génération; ils s'observent également dans la troisième génération et les générations subséquentes. Après prise en compte des changements dans les facteurs sociodémographiques, l'écart générationnel entre les taux de travail autonome des parents immigrants et ceux de la deuxième génération est à peu près le

même que celui entre les taux des parents nés au Canada et ceux de la troisième génération ainsi que les générations subséquentes.

Les hommes de la deuxième génération ont un taux de travail autonome plus élevé que ceux de la troisième génération et des générations subséquentes. Ce résultat est conforme au taux de travail autonome plus élevé observé chez les pères de la deuxième génération par rapport aux pères de la troisième génération et des générations subséquentes. Il semble donc que la différence entre les groupes pour ce qui est du taux de travail autonome se retrouve chez les fils.

Les hommes de la génération 1,5 ont un taux de travail autonome plus élevé que les pères immigrants. On observe également qu'ils ont un taux de travail autonome plus élevé que les hommes de la deuxième génération et ceux de la troisième génération et des générations subséquentes après prise en compte des différences en matière de caractéristiques sociodémographiques entre les groupes.

En 2006, les jeunes femmes, sans égard à leur statut générationnel, avaient des taux de travail autonome plus élevés que les mères immigrantes 25 ans plus tôt. Cette augmentation généralisée est conforme aux tendances générales en matière de niveau de scolarité, de participation au marché du travail, de diversification des structures professionnelles et de gains des femmes au cours des dernières décennies. L'augmentation du travail autonome chez les filles par rapport à leurs mères est légèrement plus faible dans la deuxième génération que dans la génération 1,5 ainsi que dans la troisième génération et les générations subséquentes.

1 Introduction

Le travail autonome est souvent considéré comme un aspect important de l'intégration économique des immigrants dans leur pays d'accueil. Certains immigrants se tournent vers le travail autonome pour surmonter les limites au chapitre des possibilités d'emploi limitées et le faible rendement de leurs compétences acquises à l'étranger sur le marché du travail rémunéré (Fairlie et Meyer, 1996), tandis que d'autres se tournent vers le travail autonome comme moyen de concrétiser leurs idées commerciales, de jouir d'une certaine souplesse et d'avoir des gains plus élevés (Hou et Wang, 2011). Certains immigrants viennent au Canada tout particulièrement pour y travailler à leur compte et ont été sélectionnés à cause de leurs aptitudes entrepreneuriales (Schuetze, 2010). Les immigrants travailleurs autonomes travaillent pour leur propre compte et sont souvent les employeurs d'autres immigrants, fréquemment moins instruits et connaissant moins bien la langue du pays d'accueil (Hou, 2009; Yuengert, 1995). Que ce soit par choix ou par nécessité, les immigrants ont généralement des taux de travail autonome plus élevés que les personnes nées au pays, phénomène qui s'observe au Canada (Li, 1997), aux États-Unis (Lofstrom, 2002; Borjas, 1986) et dans certains pays d'Europe (Andersson et Wadensjö, 2004; Hammarstedt, 2001).

L'importance des immigrants comme source de capital entrepreneurial se reflète dans les politiques d'immigration canadiennes. Le Programme d'immigration des gens d'affaires, mis en œuvre en 1978, est conçu pour attirer des entrepreneurs et des fonds de placement afin de faciliter l'activité économique (Froschauer, 2001; Schuetze, 2005). Au cours des années 1990, quelque 6 % à 10 % des immigrants qui ont obtenu le droit d'établissement au Canada chaque année ont été admis en vertu de ce programme (Schuetze, 2010), tandis que leur proportion était d'environ 5 % au cours des années 2000 (Citoyenneté et Immigration Canada [CIC], 2010)[1]. Même si une proportion croissante d'immigrants actifs économiquement sont des travailleurs autonomes, les résultats économiques des immigrants travailleurs autonomes n'ont pas été examinés de façon aussi approfondie que ceux des immigrants qui sont des travailleurs rémunérés (Frenette, 2004).

Les auteurs d'études antérieures portant sur les immigrants et le travail autonome se sont penchés plus particulièrement sur les immigrants de la première génération. Cependant, on sait peu de choses sur le travail autonome des immigrants de la deuxième génération au Canada (c.-à-d. les enfants nés au Canada de parents immigrants). Cela tient à ce que la plupart des études de ce groupe ont porté sur leur niveau de scolarité ainsi que leurs traitements et salaires (Georgarakos et Tatsiramos, 2009; Gold et coll., 2006). Il convient d'examiner cette question pour mieux comprendre le rôle du travail autonome dans l'intégration économique à long terme des immigrants et de leurs enfants.

À partir des microdonnées du Recensement de la population de 1981 et de 2006 et au moyen d'une méthode d'analyse de cohorte générationnelle, les auteurs du présent document examinent les niveaux de travail autonome chez les immigrants et les enfants d'immigrants, y compris les enfants nés au Canada de parents immigrants (c.-à-d. la deuxième génération) et les enfants nés à l'étranger de parents immigrants (c.-à-d. la génération 1,5). On examine également les différences entre les parents nés au Canada et leurs enfants (la troisième génération et les générations subséquentes) afin de fournir un repère pour les tendances générales du travail autonome au cours de la période de référence de 25 ans. L'analyse porte plus particulièrement sur trois questions : 1) Les enfants d'immigrants sont-ils plus ou moins

1. Le Programme d'immigration des gens d'affaires comprenait initialement deux composantes, soit le volet « Entrepreneurs » et le volet « Travailleurs autonomes ». En 1986, un troisième volet, celui des « Investisseurs » a été ajouté. Au cours des années 1990, plus de la moitié des gens d'affaires immigrants ont été admis comme entrepreneurs et comme travailleurs autonomes (Schuetze, 2010). Vers la fin des années 2000, toutefois, la plupart des gens d'affaires immigrants entraient au pays en tant qu'investisseurs (CIC, 2010).

susceptibles que les parents immigrants d'être des travailleurs autonomes? 2) Les enfants d'immigrants sont-ils plus ou moins susceptibles que les enfants de parents nés au Canada (c.-à-d. la troisième génération et les générations subséquentes) d'être des travailleurs autonomes? 3) Le changement générationnel de taux de travail autonome observé entre les parents immigrants et les enfants d'immigrants diffère-t-il de celui observé entre les parents nés au Canada et leurs enfants?

Le présent document porte plus particulièrement sur la différence ou la similarité du taux de travail autonome selon les générations, tandis qu'un document d'accompagnement porte sur la question de savoir si certains importants corrélats du travail autonome ont le même effet selon le statut générationnel (Abada et coll., 2011).

Le reste du document est divisé en quatre sections. À la section 2, on passe en revue les ouvrages publiés sur les changements générationnels en matière de travail autonome observés entre les parents immigrants et leurs enfants. La section 3 porte sur la source des données et les méthodes. Les résultats sont présentés à la section 4. Les conclusions suivent à la section 5.

Outre l'analyse présentée dans le corps du document, des renseignements descriptifs sur les caractéristiques des parents et des enfants qui sont des travailleurs autonomes et des travailleurs rémunérés sont fournis à l'annexe. Ils comprennent des renseignements comparatifs sur les niveaux de scolarité, l'expérience de travail au Canada, l'expérience de travail à l'étranger et les gains annuels moyens, renseignements qui ne sont pas facilement accessibles ailleurs.

2 Y a-t-il un déclin générationnel du travail autonome chez les enfants de parents immigrants par rapport à leurs parents?

La première question abordée ici se rapporte au débat dans les ouvrages publiés concernant la mesure dans laquelle les enfants d'immigrants ont une propension relativement élevée à être des travailleurs autonomes comme leurs parents. Il n'est pas clair *a priori* si les enfants d'immigrants sont plus ou moins susceptibles que leurs parents d'être des travailleurs autonomes.

De nombreux parents immigrants qui sont des travailleurs autonomes lancent une entreprise non pas nécessairement pour que leurs enfants en prennent la direction plus tard, mais plutôt pour fournir les ressources financières nécessaires pour permettre à leurs enfants de faire des études plus poussées qui leur ouvriront plus de possibilités sur le marché du travail (Sanders et Nee, 1996). Des études américaines, par exemple, ont révélé qu'une proportion démesurément élevée d'exilés cubains arrivés à Miami dans les années 1960 et 1970 étaient travailleurs autonomes par rapport aux Américains blancs non hispaniques. L'entrepreneuriat ethnique vigoureux leur a permis d'établir un créneau économiquement viable au sein de la société américaine. Toutefois, le taux de travail autonome a baissé de moitié chez leurs enfants. De nombreux Cubains de la deuxième génération ont entrepris une carrière professionnelle sur le marché du travail rémunéré, l'entrepreneuriat de leurs parents leur ayant fourni les ressources nécessaires pour obtenir un diplôme d'études supérieures (Portes et Shafer, 2007). Selon Kasinitz et coll. (2008, p. 181), les études et les titres de compétences professionnels pourraient être le cheminement privilégié par la deuxième génération pour atteindre le succès économique. Pour ces raisons, le travail autonome est peut-être moins prévalent chez les enfants d'immigrants que chez leurs parents. D'autres études également indiquent une diminution du travail autonome entre la première génération et les générations subséquentes (Goldsheider et Kobrin, 1980), et des inquiétudes ont été exprimées voulant que les

propriétaires plus âgés de petites entreprises au Canada, particulièrement les immigrants, ont de la difficulté à trouver un successeur pour reprendre leur entreprise (p. ex. McLean, 2009).

Selon une hypothèse contraire, il y aurait une augmentation du travail autonome chez les enfants de parents immigrants par rapport à leurs parents. Comparativement à leurs parents, les enfants d'immigrants sont susceptibles de mieux connaître les langues officielles du pays d'accueil, d'avoir un niveau de scolarité supérieur et d'avoir fait leurs études dans les établissements d'enseignement du pays d'accueil. Ils pourraient ainsi avoir les compétences et l'information nécessaires pour lancer et exploiter une entreprise (Sanders et Nee, 1996; Kloosterman et coll., 1999) d'où, éventuellement, des taux plus élevés de travail autonome chez les enfants d'immigrants que chez leurs parents.

Il est possible de formuler des hypothèses contraires également en ce qui a trait à la deuxième question, celle de savoir si les enfants d'immigrants sont plus ou moins susceptibles que les enfants de parents nés au Canada d'être des travailleurs autonomes. L'exposition à un mode de vie entrepreneurial dans l'enfance et l'adolescence, soit en vivant avec un propriétaire d'entreprise soit en travaillant dans une entreprise familiale, peut accroître la probabilité de devenir travailleur autonome plus tard dans la vie (Aldrich et Kim, 2007). Selon certaines études, le fait d'avoir un père travailleur autonome augmente la probabilité de travail autonome tant chez les enfants d'immigrants que chez ceux de non-immigrants, bien que de nombreux enfants d'immigrants qui sont des travailleurs autonomes ne travaillent pas dans le même domaine que leurs pères (Andersson et Hammarstedt, 2010; Fairlie, 1999; Hout et Rosen, 2000). Dans une étude des propriétaires d'entreprise à Vancouver, par exemple, plus de la moitié des membres de l'échantillon ont déclaré que leurs parents avaient été travailleurs autonomes à un moment donné (Aldrich et coll., 1998). Le même profil s'observe dans d'autres pays, y compris en Allemagne et aux États-Unis (Constant et Zimmerman, 2006; Dunn et Holtz-Eakin, 2000). Comme le taux de travail autonome est plus élevé chez les immigrants que chez les personnes nées au Canada, il peut être plus élevé également chez les enfants d'immigrants que chez les enfants de parents nés au Canada. En pareil cas, il est supposé que les taux de travail autonome des enfants comparativement à ceux de leurs parents sont les mêmes pour les deux groupes.

Inversement, si les immigrants affichent un taux de travail autonome plus élevé que les non-immigrants principalement parce qu'ils rencontrent plus de difficultés sur le marché du travail rémunéré, il faudrait s'attendre à ce que les enfants d'immigrants et les enfants de parents non immigrants affichent des taux comparables. En moyenne, les enfants d'immigrants au Canada et aux États-Unis ont des résultats sur le marché du travail comparables ou supérieurs à ceux de la troisième génération et des générations subséquentes, qui s'expliquent par leurs niveaux de scolarité plus élevés (Picot et Hou, 2010). Ainsi, dans la mesure où le travail autonome est une réaction aux obstacles au travail rémunéré, ce facteur de « poussée » devrait être soit comparable chez les enfants d'immigrants et les enfants de non-immigrants, soit plus faible chez les premiers.

La troisième question abordée dans le présent document est celle de la possibilité que le changement générationnel de taux de travail autonome observé entre les parents immigrants et leurs enfants ne soit pas particulier à ce groupe, mais reflète plutôt une tendance plus généralisée sur le marché du travail. Au Canada, la proportion de la population active occupée composée de travailleurs autonomes a augmenté de la fin des années 1970 aux années 1990 avant de se stabiliser dans les années 2000 (LaRochelle-Côté, 2010; Lin et coll., 1999). Cette tendance peut tenir à plusieurs facteurs, dont le vieillissement de la population active (Acs et coll., 1994; Kamhi et Leung, 2005; Uppal, 2011), le progrès technologique et l'évolution des structures professionnelles et industrielles (Gauthier et Roy, 1997; Kamhi et Leung, 2005; Statistique Canada, 1997) ainsi que des politiques gouvernementales (Lin et coll., 1999; Schuetze, 2002*a*). Il ne s'agit pas dans le présent document d'évaluer systématiquement l'importance relative de ces facteurs éventuels pour expliquer l'augmentation globale du travail

autonome. Néanmoins, il est raisonnable de supposer que les facteurs qui influent sur la tendance globale auront un effet comparable chez les familles immigrantes et celles nées au Canada. Par conséquent, il importe de déterminer si le changement de taux de travail autonome observé entre les parents immigrants et leurs enfants est un « effet de deuxième génération » unique ou un simple « effet temporel » qui s'applique également aux parents nés au Canada et à leurs enfants.

3 Données et méthodes

3.1 Données

Les données utilisées dans la présente étude sont tirées de l'échantillon de 20 % du Recensement de la population du Canada de 1981 et de l'échantillon de 20 % du Recensement de la population du Canada de 2006. Ces ensembles de données sont les seules sources canadiennes qui permettent des comparaisons des taux de travail autonome selon la génération au fil du temps. Selon la définition qui en est donnée, les travailleurs autonomes sont des personnes qui s'identifient comme étant principalement des travailleurs autonomes ayant leur propre entreprise constituée ou non constituée en société[2]. Il s'agit de l'approche habituelle adoptée dans les études fondées sur les données du recensement (p. ex. Fairlie et Meyer, 2003; Portes et Zhou, 1996; van Tubergen, 2005; Yuengert, 1995). À des fins de robustesse, on examine également les tendances des taux de travail autonome en utilisant d'autres définitions (sous-section 6.3 de l'annexe). Comme dans le cas de la plupart des études antérieures dans ce domaine, les pensionnaires d'établissements, les travailleurs non rémunérés des entreprises familiales et les personnes déclarant un revenu négatif provenant d'un travail autonome sont exclus, de même que les travailleurs des industries agricoles[3].

Le présent document porte tout particulièrement sur les différences générationnelles entre les taux de travail autonome. Toutefois, il n'est pas possible d'apparier directement les enfants avec leurs parents véritables en se fondant sur les données de recensement pluriannuelles. Plutôt, on procède au couplage générationnel par appariement d'une cohorte synthétique de parents et d'une cohorte synthétique d'enfants. Ce couplage s'appuie sur les renseignements suivants : *i)* l'âge des adultes, le statut d'immigrant des adultes et la présence/l'âge des enfants dans le Recensement de 1981; *ii)* l'âge des adultes, le statut d'immigrant des adultes et le statut d'immigrant des parents dans le Recensement de 2006.

On sélectionne trois groupes d'adultes du Recensement de 1981 appariés à trois groupes d'adultes du Recensement de 2006. Premièrement, on sélectionne à partir du Recensement de 1981 les immigrants adultes de 25 à 44 ans qui avaient des enfants nés à l'étranger âgés de 0 à 18 ans[4]. Il s'agit des parents d'enfants immigrants qui avaient moins de 19 ans à leur arrivée

2. Dans le questionnaire du recensement, on demande d'abord aux répondants s'ils : 1) travaillent pour un salaire, un traitement, des pourboires ou à commission; 2) travaillent sans paye ou sans salaire dans une entreprise ou ferme familiale; 3) travaillent à leur compte sans personnel salarié; 4) travaillent à leur compte avec personnel salarié. On demande ensuite à ceux qui travaillent à leur compte si leur ferme ou entreprise est constituée en société. En 2006, 41 % de l'ensemble des hommes travaillant à leur compte et 27 % de l'ensemble des femmes travaillant à leur compte dans les industries non agricoles ont déclaré être propriétaires de leur entreprise constituée en société.
3. Les personnes ayant des gains négatifs tirés d'un travail autonome représentaient environ 3 % de l'ensemble des travailleurs autonomes en 1981 et 6 % en 2006. Pour vérifier la sensibilité des résultats de l'étude à l'exclusion de ces personnes situées au bas de l'échelle des gains, toutes les analyses subséquentes sont reprises sans l'exclusion. Les résultats appuient les conclusions tirées de l'échantillon excluant les personnes ayant un revenu négatif provenant d'un travail autonome. Des tableaux sont disponibles sur demande.
4. Ces immigrants adultes pouvaient avoir n'importe quel âge à leur arrivée au pays. Il en est de même pour les parents éventuels de la deuxième génération.

au Canada (ils sont appelés dans le présent document la *génération 1,5*). Ces enfants immigrants avaient entre 25 et 43 ans en 2006 et sont identifiés d'après leur âge, leur statut d'immigrant et le statut d'immigrant de leurs parents, déclarés à l'époque.

En deuxième lieu, on sélectionne à partir du Recensement de 1981 les immigrants de 25 à 44 ans qui avaient des enfants nés au Canada âgés de 0 à 18 ans. Il s'agit des parents d'immigrants de la deuxième génération (c.-à-d. les enfants nés au Canada de parents immigrants). Ces immigrants de la deuxième génération sont identifiés en 2006 d'après leur âge (c.-à-d. de 25 à 43 ans), leur statut d'immigrant (c.à-d. nés au Canada) et le statut d'immigrant de leurs parents. Enfin, les personnes nées au Canada qui avaient entre 25 et 44 ans et qui avaient des enfants nés au Canada âgés de 0 à 18 ans sont identifiées à partir du Recensement de 1981. Il s'agit des parents de la troisième génération et des générations subséquentes (c.-à-d. les enfants nés au Canada de parents nés au Canada). Les membres de la troisième génération et des générations subséquentes sont identifiés en 2006 également d'après leur âge (de nouveau, de 25 à 43 ans) et le statut d'immigrant de leurs parents. Les enfants nés au Canada d'un parent né à l'étranger et d'un parent né au pays sont exclus de l'étude.

Cette approche consistant à apparier une cohorte synthétique de parents avec leurs enfants potentiels est conforme à la méthode utilisée par Park et Myers (2010) et par Smith (2003). Cette approche facilite les comparaisons intergénérationnelles des activités de travail autonome des parents avec celles de leurs enfants potentiels lorsqu'ils étaient dans la même fourchette d'âge[5]. Étant donné cette approche, l'analyse porte dans une large mesure sur les personnes de 25 à 44 ans, bien que le tableau 1 montre les grandes tendances du travail autonome chez les personnes de 20 à 64 ans.

5. Pour cette raison, les personnes de 25 à 44 ans ayant participé au Recensement de 2006 sont incluses aux fins de comparaison avec les jeunes adultes dans la même fourchette d'âge, mais avec un décalage de 25 ans, même si seules les personnes âgées de 0 à 18 ans au moment du Recensement de 1981 devraient se trouver dans le groupe des 25 à 43 ans dans le Recensement de 2006. L'ajout de personnes âgées de 44 ans du Recensement de 2006 aurait pour effet d'augmenter légèrement le taux de travail autonome non corrigé de l'échantillon de 2006, puisque l'âge est associé positivement à la probabilité de travail autonome. Toutefois, l'inclusion de ces personnes a peu d'effet sur le taux de travail autonome corrigé, puisque l'âge est pris en compte dans l'analyse multivariée. Ou bien, il serait possible de restreindre l'échantillon du Recensement de 1981 au groupe des 25 à 43 ans. Les deux approches produisent des taux de travail autonome corrigés comparables.

Tableau 1

Tendances des taux de travail autonome chez les personnes de 20 à 64 ans, selon le statut d'immigrant et le nombre d'années écoulées depuis l'établissement, Canada, 1981 à 2006

	1981	1991	2001	2006
	pourcentage			
Hommes				
Nés au Canada				
Total	9,4	10,1	12,0	11,5
Immigrants				
Total	13,1	15,0	17,0	16,8
5 ans ou moins au Canada	7,7	9,5	11,9	11,2
6 à 10 ans au Canada	10,5	13,0	14,9	15,0
11 à 15 ans au Canada	13,7	15,2	16,7	17,1
Plus de 15 ans au Canada	15,1	17,0	19,9	19,7
Femmes				
Nées au Canada				
Total	3,4	5,1	7,5	6,9
Immigrantes				
Total	5,4	7,6	10,1	9,4
5 ans ou moins au Canada	3,7	4,6	8,0	6,6
6 à 10 ans au Canada	4,8	7,7	9,1	9,1
11 à 15 ans au Canada	5,9	8,6	9,7	9,3
Plus de 15 ans au Canada	6,0	8,2	11,5	10,6

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981, Recensement de la population de 1991, Recensement de la population de 2001 et Recensement de la population de 2006.

4 Résultats

4.1 Renseignements descriptifs sur les taux de travail autonome

Toute différence générationnelle en matière de travail autonome entre les parents immigrants et leurs enfants doit être interprétée dans le contexte des tendances globales du travail autonome au Canada. Pour cette raison, il importe d'examiner brièvement les tendances des taux de travail autonome selon le statut d'immigrant au cours de la période allant de 1981 à 2006 (les changements dans certaines caractéristiques de l'emploi autonome sont également examinés à la sous-section 6.2 de l'annexe). Plusieurs points principaux peuvent être tirés des statistiques descriptives figurant au tableau 1.

En premier lieu, les taux de travail autonome ont augmenté au cours de la période de 1981 à 2001 chez les personnes nées au Canada et chez les immigrants, puis ils ont baissé légèrement dans les deux groupes de 2001 à 2006. Ce résultat est conforme à la tendance

observée dans l'Enquête sur la population active (EPA) (LaRochelle-Côté, 2010)[6]. Chez les travailleurs de sexe masculin nés au Canada âgés de 20 à 64 ans, le taux de travail autonome est passé de 9,4 % à 11,5 % entre 1981 et 2006, tandis que chez les hommes immigrants il est passé de 13,1 % à 16,8 %. L'augmentation du taux de travail autonome a été supérieure chez les femmes, passant de 3,4 % à 6,9 % chez les femmes nées au Canada et de 5,4 % à 9,4 % chez les immigrantes. Néanmoins, les femmes étaient moins susceptibles que les hommes de travailler de façon autonome.

Une analyse plus poussée révèle que l'augmentation du taux de travail autonome chez les hommes de 1981 à 2006 illustrée au tableau 1 est attribuable à deux facteurs. Premièrement, la proportion de la population active occupée composée de travailleurs âgés a augmenté[7]. Étant donné que les travailleurs âgés affichent des taux de travail autonome supérieurs à ceux des travailleurs plus jeunes, il en est résulté une pression à la hausse sur le taux de travail autonome global. Deuxièmement, le taux de travail autonome lui-même a augmenté chez les travailleurs âgés, passant de 12,7 % à 16,1 % chez les travailleurs de sexe masculin nés au Canada de 45 à 64 ans et de 8,1 % à 8,7 % chez les travailleurs de sexe masculin nés au Canada de 20 à 44 ans. En résumé, la proportion croissante de travailleurs de sexe masculin âgés et le taux à la hausse de travail autonome chez les travailleurs âgés ont exercé une pression à la hausse sur les taux globaux de travail autonome chez les hommes au Canada. En revanche, le taux de travail autonome a augmenté chez les femmes de tous les âges.

Le deuxième point principal à tirer du tableau 1 est que les immigrants ont un taux de travail autonome plus élevé que les personnes nées au Canada. C'est le cas tant des hommes que des femmes tout au long de la période de 1981 à 2006. Toutefois, les nouveaux immigrants, soit ceux arrivés au Canada depuis cinq ans ou moins, présentent généralement un taux de travail autonome moins élevé que les personnes nées au Canada et les immigrants de longue date. La mesure dans laquelle cela tient à des différences en matière d'âge, d'années d'expérience de travail au Canada ou d'autres facteurs est examinée dans un document de recherche d'accompagnement (Abada et coll., 2011).

Si le taux de travailleurs autonomes chez les hommes de 20 à 64 ans a augmenté de 1981 à 2006 pour ce qui est tant des immigrants que des personnes nées au Canada, cette tendance à la hausse ne s'observe pas lorsqu'on compare les pères en 1981 avec les fils en 2006, soit quand chaque groupe était dans la tranche d'âge de 25 à 44 ans (tableau 2). En fait, le taux de travail autonome a baissé de 1,7 point de pourcentage entre les pères nés au Canada et les fils de la troisième génération ainsi que des générations subséquentes et de 2 points de pourcentage entre les pères immigrants et les fils de la deuxième génération (tableau 2).

6. Le taux de travail autonome estimé à partir des données du recensement a tendance à être inférieur au taux de travail autonome estimé à partir de l'EPA. Dans le recensement, les travailleurs autonomes qui n'ont pas travaillé durant la semaine de référence et qui n'ont pas déclaré des heures de travail ou une absence du travail sont classés comme étant « en chômage » ou « inactifs ». Les mêmes travailleurs autonomes peuvent être codés comme étant « occupés » s'ils ont attribué leur absence au fait de n'avoir pas eu de travail durant la semaine de référence. Certaines personnes qui sont considérées comme des travailleurs rémunérés dans le recensement sont considérées comme des travailleurs autonomes dans l'EPA, y compris celles qui font des travaux comme garder les enfants, faire de l'entretien ménager pour les ménages privés ou distribuer les journaux.
7. Par exemple, chez les travailleurs de sexe masculin nés au Canada âgés de 20 à 64 ans, la proportion de personnes de 45 à 64 ans est passée de 28 % à 40 % entre 1981 et 2006.

Tableau 2

Changements intergénérationnels des taux de travail autonome, personnes de 25 à 44 ans

	Pères en 1981	Fils en 2006	Mères en 1981	Filles en 2006
	pourcentage			
Parents immigrants et génération 1,5	11,3	12,5	5,4	6,9
Parents immigrants et deuxième génération	14,3	12,3	5,9	6,8
Parents nés au Canada et troisième génération et générations subséquentes	11,5	9,8	4,7	7,0

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 et Recensement de la population de 2006.

Au cours de la période allant de 1981 à 2006, le taux a augmenté — de 1,2 point de pourcentage — seulement chez les pères immigrants et les fils de la génération 1,5. Cette augmentation a été attribuable principalement au faible taux de travail autonome chez les parents immigrants de la génération 1,5 comparativement au taux de travail autonome chez les parents immigrants de la deuxième génération (une différence de 3 points de pourcentage chez les hommes). Comparativement aux pères immigrants de la deuxième génération, on constate que les parents immigrants de la génération 1,5 étaient plus âgés au moment de leur arrivée au Canada et avaient moins d'années d'expérience de travail au Canada (tableau 5). Ainsi, leur plus faible taux de travail autonome relativement aux pères immigrants de la deuxième génération pourrait s'expliquer par une plus faible connaissance du marché du travail canadien, un plus petit nombre de réseaux sociaux établis et un plus grand nombre de contraintes financières. Une analyse plus poussée montre que le nombre d'années d'expérience de travail à l'étranger et le nombre d'années d'expérience de travail au Canada expliquent environ les deux tiers de l'écart entre les taux de travail autonome des pères immigrants de la génération 1,5 et ceux des pères immigrants de la deuxième génération (le tableau peut être consulté sur demande).

Chez les femmes, les filles dans les trois groupes ont des taux de travail autonome plus élevés que leurs mères. Cette augmentation intergénérationnelle a tendance à être plus importante entre les mères nées au Canada et leurs filles qu'entre les mères immigrantes et leurs filles. Alors que les mères nées au Canada avaient un taux de travail autonome inférieur à celui des mères immigrantes en 1981, les différences entre les taux chez leurs filles étaient modestes en 2006.

4.2 Résultats de l'analyse multivariée des taux de travail autonome

Ces changements observés du taux de travail autonome au fil des générations peuvent être liés aux changements sociodémographiques touchant les immigrants ainsi que les personnes nées au Canada. Le choix du travail autonome est souvent associé à des facteurs sociodémographiques, y compris l'expérience de travail, le niveau de scolarité, l'état matrimonial et la présence d'enfants (p. ex. Apitzsch, 2005; Borjas, 1986; Li, 2001). Certains de ces facteurs ont beaucoup changé au cours des dernières décennies. Dans la présente section, on s'appuie sur les estimations du modèle multivarié pour examiner les changements générationnels des taux de travail autonome observés lorsque les changements dans les facteurs sociodémographiques sont pris en compte.

Étant donné que les caractéristiques sociodémographiques des personnes influent sur leur choix du travail autonome plutôt que d'un emploi rémunéré, on construit un modèle probit pour neutraliser l'effet des différences entre ces facteurs chez les parents et chez les enfants. Ce modèle est estimé à l'aide des données groupées de trois groupes de parents et de trois groupes d'enfants correspondants, comme suit :

$$P_i = \beta_1 * PA2 + \beta_2 * PA15 + \beta_3 * G3 + \beta_4 * G2 + \beta_5 * G15 + \beta_j X_i + \varepsilon_i$$

PA2, *PA15*, *G3*, *G2* et *G15* sont des variables nominales représentant, respectivement, les parents immigrants de la deuxième génération, les parents immigrants de la génération 1,5, la troisième génération et les générations subséquentes, la deuxième génération et la génération 1,5. Le groupe de référence commun pour ces variables nominales est celui des parents nés au Canada (tel qu'observé dans le Recensement de 1981).

X_i représente les caractéristiques sociodémographiques, y compris les niveaux de scolarité, les années d'expérience de travail potentielle, l'état matrimonial, la langue maternelle, le nombre d'enfants dans la famille, le mode d'occupation du logement, les groupes ethniques et la région géographique[8]. Les ouvrages publiés montrent que ces facteurs ont tendance à être associés significativement à la probabilité de travail autonome (p. ex. Blanchflower, 2000; Li, 2001). D'autres facteurs qui jouent éventuellement un rôle important dans le choix du travail autonome, comme la motivation, l'esprit d'entreprise, l'accès à des ressources financières et les réseaux sociaux, ne sont pas inclus dans le recensement. Des modèles probit distincts sont exécutés pour les hommes et pour les femmes, l'un fondé sur un échantillon groupé de pères et de fils et l'autre, sur un échantillon groupé de mères et de filles.

Pour répondre à la question de savoir si les enfants d'immigrants sont plus ou moins susceptibles d'être des travailleurs autonomes que leurs parents, on détermine dans le présent document si les différences $\beta_4 - \beta_1$ et $\beta_5 - \beta_2$ sont statistiquement significatives. Le premier terme $(\beta_4 - \beta_1)$ est la variation générationnelle de la probabilité d'être travailleur autonome (lorsqu'elle est exprimée sous forme d'effets marginaux) entre les membres de la deuxième génération et leurs parents, tandis que le deuxième terme $(\beta_5 - \beta_2)$ est la variation générationnelle de la probabilité d'être travailleur autonome entre les membres de la génération 1,5 et leurs parents.

Pour déterminer si les enfants d'immigrants sont plus ou moins susceptibles que les enfants de parents nés au Canada d'être des travailleurs autonomes, on détermine dans le présent document si les différences $\beta_4 - \beta_3$ et $\beta_5 - \beta_3$ sont statistiquement significatives. Le terme $\beta_4 - \beta_3$ est la différence quant à la probabilité d'être travailleur autonome (lorsqu'exprimée sous forme d'effets marginaux) entre la deuxième génération ainsi que et la troisième génération et les générations subséquentes, tandis que le terme $\beta_5 - \beta_3$ est la différence quant à la probabilité d'être travailleur autonome entre la génération 1,5 et la troisième génération ainsi que les générations subséquentes.

---

8. Les niveaux de scolarité comprennent six catégories : pas de certificat ou de diplôme d'études secondaires; certificat ou diplôme d'études secondaires; certificat ou diplôme d'études non universitaires; baccalauréat; diplôme d'études supérieures; et diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie. Les années d'expérience potentielle sont estimées comme étant « l'âge moins les années de scolarité et 6 ». L'état matrimonial est codé comme *marié(e)* (y compris en union libre) ou *autre*. La langue maternelle est codée comme *Anglais/Français=0, autre=1*. Le mode d'occupation est codé comme *propriétaire* ou *locataire*. Les groupes ethniques/de population sont basés sur la combinaison d'appartenance à une minorité visible et de variables de l'ascendance ethnique. L'appartenance à une minorité visible est utilisée pour déterminer les sous-groupes au sein de la population des minorités visibles, tandis que l'ascendance ethnique est utilisée pour déterminer les groupes ethniques dans le reste de la population. Les 15 groupes ethniques déterminés sont les suivants : Chinois, Asiatique du Sud-Est, Noir, Philippin, Coréen/Japonais, autres minorités visibles, Britannique/Français/Canadien, Allemand, Italien, Ukrainien, Hollandais, Polonais, Juif, Portugais, autres origines européennes. Dans le modèle, *Britannique/Français/Canadien* est utilisé comme groupe de référence commun. *Britannique, Français et Canadien* sont combinés afin de maintenir la comparabilité historique. Du Recensement de 1981 au Recensement de 2006, la proportion de la population qui a déclaré être d'origine ethnique canadienne a augmenté de façon marquée. La majorité de ceux qui ont déclaré leur origine ethnique comme étant *canadienne* ont déclaré être britanniques ou français (Bonikowska et Hou, 2010). Les régions géographiques sont regroupées en treize catégories, soit Montréal, Toronto, Vancouver et les dix provinces (excluant ces trois grandes régions métropolitaines).

Pour déterminer si le changement générationnel de taux de travail autonome observé entre les parents immigrants et leurs enfants diffère de celui observé entre les parents nés au Canada et leurs enfants, on détermine dans le présent document si les différences $\beta_4 - \beta_1 - \beta_3$ et $\beta_5 - \beta_2 - \beta_3$ sont statistiquement significatives. β_3 est le changement générationnel quant à la probabilité d'être travailleur autonome observé entre les parents nés au Canada et la troisième génération ainsi que les générations subséquentes. Ainsi, $\beta_4 - \beta_1 - \beta_3$ est la différence en ce qui concerne le changement générationnel observé entre les parents immigrants de la deuxième génération et leurs enfants et le changement générationnel observé entre les parents nés au Canada et la troisième génération ainsi que les générations subséquentes. De même, $\beta_5 - \beta_2 - \beta_3$ est la différence en ce qui concerne le changement générationnel observé entre les parents immigrants de la génération 1,5 et leurs enfants et le changement générationnel observé entre les parents nés au Canada et la troisième génération ainsi que les générations subséquentes.

Les résultats des modèles probit sont présentés au tableau 3. Les chiffres dans le tableau représentent les effets marginaux (*dF/dX*) et montrent la différence quant à la probabilité d'être travailleur autonome associée à une augmentation d'une unité dans une variable indépendante lorsque les valeurs des autres variables sont maintenues constantes à leurs moyennes.

Tableau 3

Régressions probit sur la probabilité de travail autonome pour les parents et leurs enfants

	Pères et fils		Mères et filles	
	effet marginal	erreur-type robuste	effet marginal	erreur-type robuste
Variables				
Groupe parents et enfants (groupe de référence : parents canadiens)				
Parents immigrants de la deuxième génération	0,011 ***	0,002	0,012 ***	0,002
Parents immigrants de la génération 1,5	-0,024 ***	0,002	-0,001	0,002
Troisième génération et générations subséquentes	0,002 *	0,001	0,027 ***	0,001
Deuxième génération	0,016 ***	0,002	0,033 ***	0,003
Génération 1,5	0,029 ***	0,002	0,037 ***	0,003
Niveau de scolarité (niveau de référence : diplôme d'études secondaires)				
Pas de diplôme/certificat	0,007 ***	0,001	0,000	0,001
Diplôme d'études non universitaires	0,003 **	0,001	0,010 ***	0,001
Baccalauréat	0,010 ***	0,001	0,008 ***	0,001
Diplôme en médecine	0,557 ***	0,007	0,454 ***	0,009
Diplôme d'études supérieures	0,010 ***	0,002	0,025 ***	0,002
Années d'expérience	0,009 ***	0,000	0,007 ***	0,000
Années d'expérience au carré	-0,0002 ***	0,000	-0,0002 ***	0,000
Marié(e) (état de référence : autre)	0,016 ***	0,001	0,015 ***	0,001
Langue maternelle anglais/français (langue de référence : autre)	-0,019 ***	0,002	-0,004 **	0,002
Nombre d'enfants présents	0,006 ***	0,000	0,006 ***	0,000
Propriétaires-occupants (groupe de référence : locataires)	0,028 ***	0,001	0,014 ***	0,001
Groupes ethniques/de population (groupe de référence : Britannique/Français)				
Chinois	-0,022 ***	0,003	0,002	0,002
Sud-Asiatique	-0,013 ***	0,003	-0,016 ***	0,003
Noir	-0,036 ***	0,003	-0,027 ***	0,002
Philippin	-0,046 ***	0,002	-0,020 ***	0,002
Coréen/Japonais	0,043 ***	0,007	0,052 ***	0,007
Autres minorités visibles	0,046 ***	0,006	0,013 **	0,006
Allemand	0,028 ***	0,002	0,010 ***	0,002
Italien	0,011 ***	0,002	-0,013 ***	0,002
Ukrainien	0,008 **	0,003	0,000	0,003
Hollandais	0,035 ***	0,004	0,018 ***	0,004
Polonais	0,003	0,004	-0,002	0,004
Juif	0,167 ***	0,007	0,058 ***	0,006
Portugais	-0,043 ***	0,003	-0,027 ***	0,002
Autres origines européennes	0,023 ***	0,002	0,006 ***	0,001

	Pères et fils	Mères et filles
Coefficient de corrélation		
Effets de l'emplacement géographique	inclus	inclus
Statistiques diagnostiques		
Nombre d'observations	894 191	778 522
Pseudo R au carré	0,044	0,042

* p<0,05
** p<0,01
*** p<0,001
Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 et Recensement de la population de 2006.

Lorsque les variables sociodémographiques incluses dans le modèle sont prises en compte, la probabilité de travail autonome est plus élevée chez les hommes et les femmes titulaires d'un diplôme universitaire en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire et en optométrie que chez les personnes ayant d'autres niveaux de scolarité. Le nombre d'années d'expérience de travail potentielle comporte une association positive avec le travail autonome. Les personnes mariées sont plus susceptibles que les autres d'être des travailleurs autonomes, de même que les personnes ayant des enfants à la maison. Les propriétaires sont plus susceptibles d'être des travailleurs autonomes que les locataires. Les personnes dont la langue maternelle est l'anglais ou le français ont généralement des taux de travail autonome inférieurs à ceux des personnes d'autres langues maternelles[9]. On observe de fortes variations des taux de travail autonome selon l'ascendance ethnique ou l'appartenance à une minorité visible. Les résultats de l'analyse multivariée portant sur les différences générationnelles de taux de travail autonome entre les hommes et les femmes sont examinés ci-après selon l'ordre des questions posées.

Pour les hommes, en ce qui a trait à la première question posée au départ, celle de savoir si les enfants d'immigrants sont plus ou moins susceptibles que leurs parents d'être des travailleurs autonomes, les résultats de l'analyse multivariée indiquent que les fils qui sont des immigrants de deuxième génération ont un taux de travail autonome légèrement plus élevé (de 0,5 point de pourcentage) que celui de leurs pères immigrants (il s'agit de la différence entre les coefficients pour les fils de la deuxième génération et les coefficients pour les pères immigrants de la deuxième génération). De même, les fils de la troisième génération et des générations subséquentes ont essentiellement le même taux de travail autonome que leurs pères. En revanche, le taux de travail autonome des fils de la génération 1,5 est de 5,3 points de pourcentage plus élevé que celui de leurs pères.

Il convient de souligner que, les résultats descriptifs montrés au tableau 2, qui ne tiennent pas compte des différences dans les caractéristiques sociodémographiques, présentent des taux de travail autonome d'environ 1 à 2 points de pourcentage inférieurs chez les fils de la deuxième génération et ceux de la troisième génération ainsi que des générations subséquentes que chez leurs pères. Ce n'est pas le cas des résultats de l'analyse multivariée. On peut en conclure que les changements dans les caractéristiques sociodémographiques au fil des générations ont eu tendance à faire baisser les taux de travail autonome chez les fils en 2006. Une analyse par décomposition révèle ensuite qu'une grande partie de ce changement était attribuable à trois facteurs, à savoir une diminution de la proportion de fils qui étaient mariés, une diminution de la proportion de fils qui avaient des enfants et une diminution du nombre d'années d'expérience de travail potentielle des fils (attribuable à leur plus grand nombre d'années de scolarité) (voir le tableau 4).

En ce qui a trait à la deuxième question posée, celle de savoir si les enfants d'immigrants sont plus ou moins susceptibles que les enfants de parents nés au Canada d'être des travailleurs autonomes, les fils qui sont des immigrants de la deuxième génération ont un taux de travail autonome considérablement plus élevé que les fils de la troisième génération et des générations subséquentes, soit une différence de 1,4 point de pourcentage. L'écart générationnel entre les taux de travail des parents immigrants et ceux de la deuxième génération est à peu près le même que celui entre les taux des parents nés au Canada et ceux de la troisième génération ainsi que les générations subséquentes. Par conséquent, le taux de travail autonome plus élevé observé chez les fils de la deuxième génération est attribuable à leur « point de départ » plus élevé, c'est-à-dire le taux de travail autonome plus élevé chez leurs pères que chez les pères des fils de la troisième génération et des générations subséquentes.

9. Un document d'accompagnement porte sur la question de savoir si les effets de ces variables sociodémographiques varient selon la génération (Abada et coll., 2011).

La réponse à la troisième question posée, celle de savoir si le changement générationnel de taux de travail autonome observé entre les parents immigrants et leurs enfants diffère de celui observé entre les parents nés au Canada et les leurs enfants, est indiquée ci-dessus. De nouveau, l'écart générationnel en matière de travail autonome est à peu près le même entre les pères immigrants et leurs fils de la deuxième génération qu'entre les pères nés au Canada et leurs fils. Les fils de la génération 1,5 se démarquent de nouveau en ce que l'écart générationnel est beaucoup plus élevé dans le cas de ce groupe que dans celui des deux autres groupes.

Pour les femmes, en ce qui a trait à la première question posée, les filles dans les trois groupes ont un taux de travail autonome statistiquement plus élevé que leurs mères respectives, soit une différence de 2 à 4 points de pourcentage. L'augmentation qui s'observe chez les filles par rapport à leurs mères est légèrement plus petite dans le cas de la deuxième génération que dans la génération 1,5 et dans la troisième génération ainsi que les générations subséquentes. Ces différences entre les groupes tiennent à un taux de travail autonome plus élevé chez les mères de la deuxième génération que chez les mères des deux autres groupes.

En ce qui a trait à la deuxième question posée (concernant les différences de groupe chez les filles), on constate que les filles de la deuxième génération et les filles de la troisième génération ainsi que des générations subséquentes ont des taux de travail autonome comparables; la génération 1,5 a un taux légèrement plus élevé que les deux autres groupes. En ce qui a trait à la troisième question, concernant les changements générationnels des taux de travail autonome, l'augmentation observée chez les filles par rapport à leurs mères est légèrement plus petite chez les filles de la deuxième génération que chez celles de la troisième génération et des générations subséquentes, soit une différence d'environ 0,5 point de pourcentage. La variation intergénérationnelle est la plus marquée entre les mères immigrantes et les filles de la génération 1,5.

Tableau 4

Décomposition des changements intergénérationnels des taux de travail autonome

	Hommes			Femmes		
	Entre pères nés au Canada et fils de la troisième génération et des générations subséquentes	Entre pères immigrants et fils de la deuxième génération	Entre pères immigrants et fils de la génération 1,5	Entre mères nées au Canada et filles de la troisième génération et des générations subséquentes	Entre mères immigrantes et filles de la deuxième génération	Entre mères immigrantes et filles de la génération 1,5
	points de pourcentage					
Changements observés	-1,7	-2,0	1,2	2,3	0,9	1,5
Changements corrigés	0,2	0,5	5,4	2,7	2,1	3,8
Différence entre les changements observés et les changements corrigés	1,9	2,5	4,2	0,4	1,2	2,3
	pourcentage					
Contribution à la différence ci-dessus						
Nombre d'enfants	31,1	19,8	18,8	59,8	44,8	37,2
Marié(e)	26,7	23,8	17,4	40,8	46,7	33,4
Années d'expérience	21,8	49,8	51,7	42,8	71,0	71,1
Langue maternelle (origine ethnique)	8,6	4,5	11,9	8,9	-14,1	2,9
Niveaux de scolarité	8,6	5,6	5,8	-56,3	-43,4	-35,3
Propriétaires-occupants	9,9	-4,9	-2,9	7,0	-6,1	-6,4
Emplacement géographique	-6,8	1,3	-2,7	-2,9	1,1	-2,8

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 et Recensement de la population de 2006.

5 Discussion et conclusion

La présente étude porte sur les changements intergénérationnels des taux de travail autonome entre les parents immigrants et leurs enfants dans la même fourchette d'âge, mais avec un décalage de 25 ans. Elle est centrée sur trois questions : 1) Les enfants d'immigrants sont-ils plus ou moins susceptibles que les parents immigrants d'être des travailleurs autonomes? 2) Les enfants d'immigrants sont-ils plus ou moins susceptibles que les membres de la troisième génération et des générations subséquentes d'être des travailleurs autonomes? 3) Le changement générationnel de taux de travail autonome observé entre les parents immigrants et les enfants d'immigrants diffère-t-il de celui observé entre les parents nés au Canada et leurs enfants?

Les résultats donnent à penser que les hommes de la deuxième génération (les enfants de sexe masculin nés au Canada de parents immigrants) avaient un taux de travail autonome en 2006 inférieur à celui des pères immigrants en 1981. Toutefois, lorsqu'on tient compte de l'effet des différences sociodémographiques entre les deux générations, leurs taux de travail autonome sont à peu près les mêmes. Comparativement aux pères immigrants au même âge, les hommes de la deuxième génération avaient moins d'années d'expérience de travail, un plus faible taux de mariage et un plus petit nombre d'enfants, et la plus grande partie de la diminution du taux de travail autonome chez les hommes de la deuxième génération est attribuable à ces trois facteurs démographiques.

Ce changement intergénérationnel du taux de travail autonome et les facteurs démographiques qui y sont associés ne sont pas particuliers à la deuxième génération; ils s'observent également

chez les hommes de la troisième génération et des générations subséquentes. Lorsque les changements dans les facteurs sociodémographiques sont pris en compte, l'écart générationnel entre les taux de travail autonome des parents immigrants et ceux de la deuxième génération est à peu près le même que celui entre les taux des parents nés au Canada et ceux de la troisième génération ainsi que les générations subséquentes.

Les hommes de la deuxième génération ont un taux de travail autonome supérieur à ceux de la troisième génération et des générations subséquentes. Cela est conforme à la différence de groupe qui s'observe entre leurs pères. Les pères de la deuxième génération ont un taux de travail autonome supérieur à celui des pères de la troisième génération et des générations subséquentes; ce résultat est corrélé à la probabilité de travail autonome chez leurs enfants. Les données du recensement ne fournissent pas d'éclaircissements quant à la question de savoir comment ou pourquoi cela se produit, bien que les chercheurs signalent divers facteurs tels que la propension à prendre des risques, l'héritage de biens d'entreprise des parents, les réseaux et l'expérience, ainsi que l'importance des modèles de rôle (Aldrich et Kim, 2007; Andersson et Hammarstedt, 2010).

Les hommes de la génération 1,5 (les enfants de sexe masculin nés à l'étranger de parents immigrants) ont un taux de travail autonome plus élevé que celui de leurs pères et le taux de travail autonome le plus élevé des trois groupes étudiés. Ces observations ne changent pas lorsque les caractéristiques sociodémographiques sont prises en compte.

En 2006, les femmes de la génération 1,5, les femmes de la deuxième génération et les femmes de la troisième génération et des générations subséquentes avaient toutes des taux de travail autonome plus élevés que leurs mères 25 ans auparavant. Cette augmentation généralisée est conforme aux tendances générales chez les femmes en matière de niveau de scolarité, de participation à la population active, de diversification des structures professionnelles et de gains au cours des dernières décennies (Goldin, 2006; Kuhn et Schuetze, 2001). L'augmentation du travail autonome chez les filles par rapport à leurs mères est légèrement plus petite chez les membres de la deuxième génération que chez ceux de la génération 1,5 ainsi que de la troisième génération et des générations subséquentes.

Globalement, les résultats de la présente étude laissent entendre que l'écart intergénérationnel entre les taux de travail autonome des parents immigrants et ceux de la deuxième génération est à peu près le même que l'écart entre les taux des parents nés au Canada et ceux de la troisième génération ainsi que les générations subséquentes. En outre, des facteurs sociodémographiques comparables influent sur la transition intergénérationnelle dans le cas de l'un et l'autre groupe. Bien entendu, le « point de départ » reste important. Lorsque l'écart intergénérationnel entre les taux est comparable, un taux de travail autonome chez les parents immigrants plus élevé que chez les parents nés au Canada entraîne un taux de travail autonome plus élevé chez la deuxième génération que chez la troisième génération et les générations subséquentes, particulièrement chez les hommes.

6 Annexe

6.1 Comparaison intergénérationnelle des caractéristiques des travailleurs autonomes et des travailleurs rémunérés

Outre les différences en ce qui concerne le taux de travail autonome, d'importantes différences s'observent entre les niveaux de scolarité, l'expérience de travail potentielle et les gains des travailleurs autonomes et des travailleurs rémunérés, tant chez les parents selon le statut d'immigrant que chez les enfants selon le statut générationnel (tableau 5). Ces renseignements

ne sont pas facilement accessibles ailleurs et ils sont fournis ici à titre d'information complémentaire.

Les pères immigrants avaient un niveau de scolarité supérieur à celui des pères nés au Canada et cette même longueur d'avance s'observe chez leurs fils 25 ans plus tard, sans égard à la situation de travailleur autonome des uns et des autres. L'écart entre les taux de réussite des études universitaires des enfants de sexe masculin d'immigrants (tant la génération 1,5 que la deuxième génération) et des hommes de la troisième génération et des générations subséquentes en 2006 était à peu près le même ou plus important que l'écart entre les taux des pères immigrants et des pères nés au Canada en 1981 (tableau 5, graphique 1 et graphique 2). Environ 29 % des travailleurs autonomes de la génération 1,5 et de la deuxième génération ont obtenu un diplôme universitaire, comparativement à 20 % des travailleurs autonomes de la troisième génération et des générations subséquentes.

En 2006, les jeunes adultes de sexe masculin avaient moins d'années d'expérience de travail potentielle que leurs pères dans le même groupe d'âge 25 ans auparavant, résultat lié au niveau de scolarité à la hausse et au plus grand nombre d'années passées à l'école au fil des générations. La baisse du nombre d'années d'expérience de travail potentielle a tendance à être plus marquée chez les travailleurs rémunérés que chez les travailleurs autonomes au fil des générations. Une baisse particulièrement importante s'observe entre les pères immigrants et leurs fils. On observe peu de changement en ce qui concerne le nombre d'années d'expérience de travail potentielle chez les travailleurs autonomes entre les pères nés au Canada et les fils de la troisième génération et des générations subséquentes.

Même si les hommes de la génération 1,5, de la deuxième génération et de la troisième génération ainsi que des générations subséquentes étaient plus instruits que leurs pères, leurs gains annuels moyens provenant d'un travail autonome étaient sensiblement inférieurs à ceux de leurs parents (tableau 5 et graphique 5). Les gains des hommes de 25 à 44 ans de la troisième génération et des générations subséquentes travaillant à leur propre compte étaient de 21 % inférieurs à ceux de leurs parents au même âge et quelque 25 ans plus tôt, même s'ils avaient un nombre comparable d'années d'expérience de travail potentielle. La baisse intergénérationnelle des gains tirés d'un travail autonome entre les pères immigrants et les hommes de la génération 1,5 était également importante, tandis qu'elle était relativement petite entre les pères immigrants et les hommes de la deuxième génération.

En revanche, l'ampleur de la baisse générationnelle des gains tirés d'un travail rémunéré était beaucoup plus petite que celle de la baisse générationnelle des gains tirés d'un travail autonome. Les gains des travailleurs rémunérés âgés de 25 à 44 ans ont diminué d'environ 7 % entre les pères nés au Canada et leurs fils de la troisième génération et des générations subséquentes tandis qu'ils ont diminué de 3 % entre les pères immigrants et leurs fils de la génération 1,5 (tableau 5 et graphique 6). Au cours de la période allant des les pères immigrants à leurs fils de la deuxième génération, les gains des travailleurs rémunérés ont augmenté de 6 %.

Les auteurs d'études canadiennes et américaines antérieures ont observé la diminution des gains des jeunes hommes sur le marché du travail rémunéré et ont avancé de nombreuses thèses pour l'expliquer (p. ex. Beaudry et Green, 2000; Katz et Autor, 1999). La baisse beaucoup plus importante des gains tirés d'un travail autonome, toutefois, est moins bien connue et reflète probablement l'évolution de la nature du travail autonome chez les jeunes hommes (c.-à-d. la proportion croissante de travailleurs autonomes sans aide rémunérée et l'hétérogénéité croissante ainsi que le caractère plus précaire des emplois chez les travailleurs autonomes (Arum et Mueller, 2004; Baldwin et Chowhan, 2003; Kuhn et Schuetze, 2001).

Chez les femmes, la hausse du niveau de scolarité entre les mères et leurs filles a été beaucoup plus rapide qu'entre les pères et leurs fils (tableau 5, graphique 3 et graphique 4).

Sans égard au statut d'immigrant et de travailleur autonome, les mères avaient des taux de réussite des études universitaires sensiblement inférieurs à ceux des pères en 1981. Cette tendance s'est inversée 25 ans plus tard. En 2006, les taux de réussite des études universitaires des jeunes femmes étaient nettement supérieurs à ceux des jeunes hommes. Comme dans le cas de leurs homologues de sexe masculin, les jeunes femmes de parents immigrants ont des taux de réussite des études universitaires plus élevés que leurs homologues de la troisième génération et des générations subséquentes.

Les gains des filles, tant tirés d'un travail autonome que sur le marché du travail rémunéré, étaient supérieurs à ceux de leurs mères (tableau 5, graphique 7 et graphique 8); ce résultat est fort différent des changements générationnels dans les gains observés chez les jeunes hommes. Cette constatation est conforme à la tendance générale à la hausse du niveau de scolarité, de la participation à la population active et des gains des femmes observée au cours des dernières décennies (Goldin, 2006; Kuhn et Schuetze, 2001). Néanmoins, la hausse des gains provenant d'un emploi rémunéré a été beaucoup plus importante que celle des gains tirés d'un travail autonome. Par conséquent, l'avantage du travail autonome sur le plan des gains moyens par rapport à l'emploi rémunéré chez les jeunes femmes, comme chez les jeunes hommes, a disparu au fil des générations.

Tableau 5

Comparaison intergénérationnelle des caractéristiques des travailleurs autonomes et des travailleurs rémunérés de 25 à 44 ans

	Pères en 1981	Fils en 2006	Mères en 1981	Filles en 2006
Parents immigrants et génération 1,5				
Chez les travailleurs autonomes				
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	24,9	29,4	14,0	40,3
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	8,7	15,7	8,7	15,3
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	10,4	...	10,1	...
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	58 260	50 870	25 190	36 730
Chez les travailleurs rémunérés				
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	19,4	29,1	10,6	34,0
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	7,6	13,8	8,3	13,6
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	11,2	...	11,1	...
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	50 930	49 400	22 290	35 590
Parents immigrants et deuxième génération				
Chez les travailleurs autonomes				
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	18,4	29,2	17,6	40,2
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	12,3	15,9	11,9	15,3
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	6,4	...	5,6	...
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	56 110	54 810	27 660	36 470
Chez les travailleurs rémunérés				
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	20,4	31,0	13,7	39,8
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	10,6	13,7	11,0	13,1
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	6,8	...	6,4	...
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	51 080	54 240	22 790	38 170
Parents nés au Canada et troisième génération et générations subséquentes				
Chez les travailleurs autonomes				
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	17,0	20,0	9,9	25,8
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	17,3	17,2	16,6	16,3
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	59 930	47 360	22 210	28 250
Chez les travailleurs rémunérés				
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	13,4	19,6	8,5	26,8
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	16,3	15,1	15,9	14,7
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	52 630	48 970	21 640	32 590

Note : Les gains sont arrondis à la dizaine de dollars.
Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 et Recensement de la population de 2006.

Graphique 1

Mobilité intergénérationnelle du niveau de scolarité selon la catégorie de travailleurs, travailleurs de 25 à 44 ans, 1981 et 2006 — Travailleurs autonomes de 25 à 44 ans

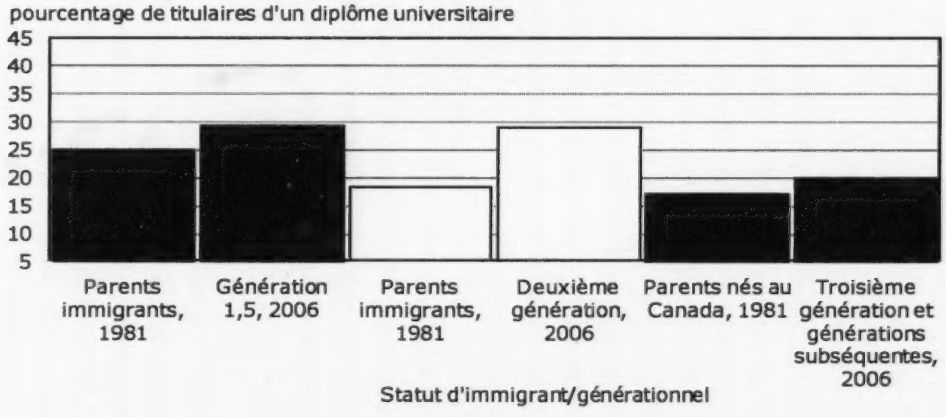

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 et Recensement de la population de 2006.

Graphique 2

Mobilité intergénérationnelle du niveau de scolarité selon la catégorie de travailleurs, travailleurs de 25 à 44 ans, 1981 et 2006 — Travailleurs rémunérés de 25 à 44 ans

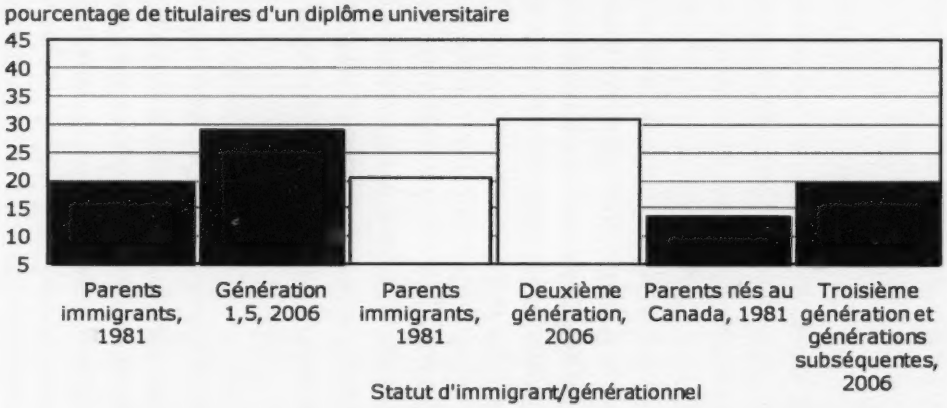

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 et Recensement de la population de 2006.

Graphique 3

Mobilité intergénérationnelle du niveau de scolarité selon la catégorie de travailleurs, travailleurs de 25 à 44 ans, 1981 et 2006 — Travailleuses autonomes de 25 à 44 ans

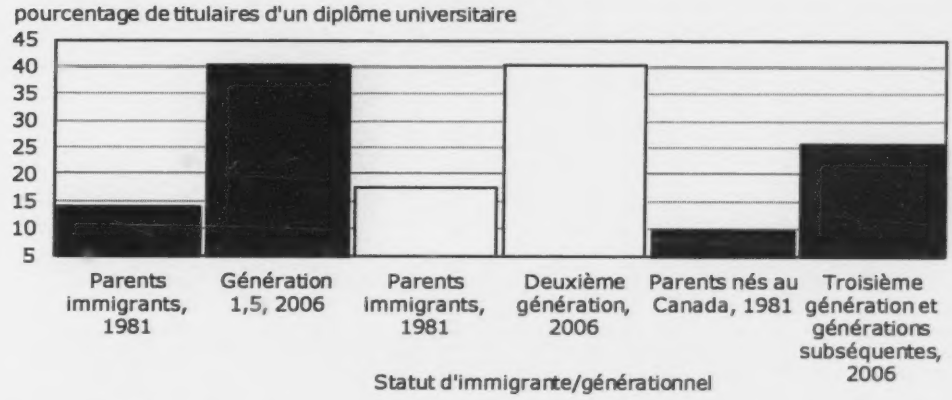

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 et Recensement de la population de 2006.

Graphique 4

Mobilité intergénérationnelle du niveau de scolarité selon la catégorie de travailleurs, travailleurs de 25 à 44 ans, 1981 et 2006 — Travailleuses rémunérées de 25 à 44 ans

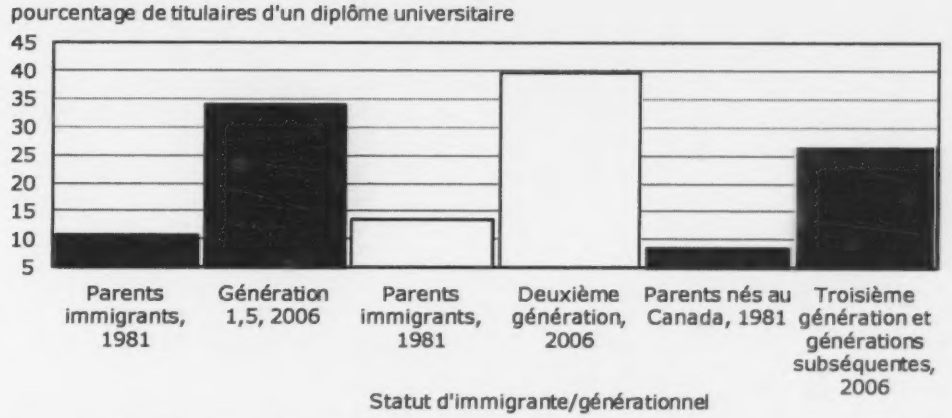

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 et Recensement de la population de 2006.

Graphique 5

Mobilité intergénérationnelle des gains selon la catégorie de travailleurs, travailleurs de 25 à 44 ans, 1980 et 2005 — Gains des travailleurs autonomes

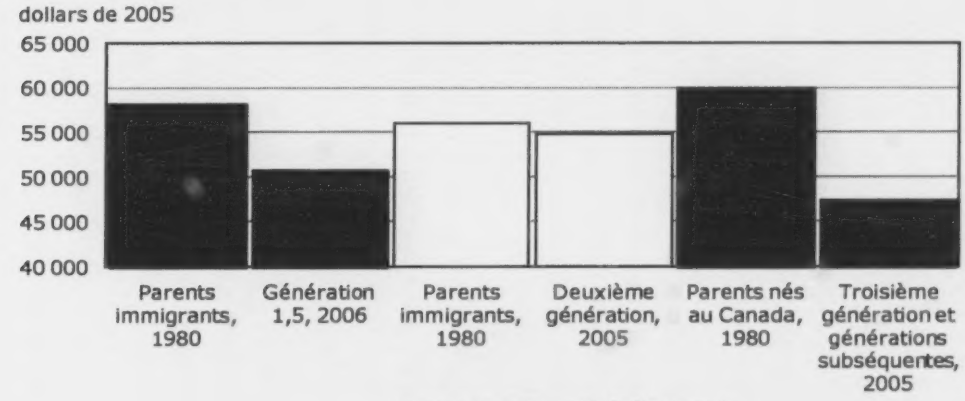

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 et Recensement de la population de 2006.

Graphique 6

Mobilité intergénérationnelle des gains selon la catégorie de travailleurs, travailleurs de 25 à 44 ans, 1980 et 2005 — Gains des travailleurs rémunérés

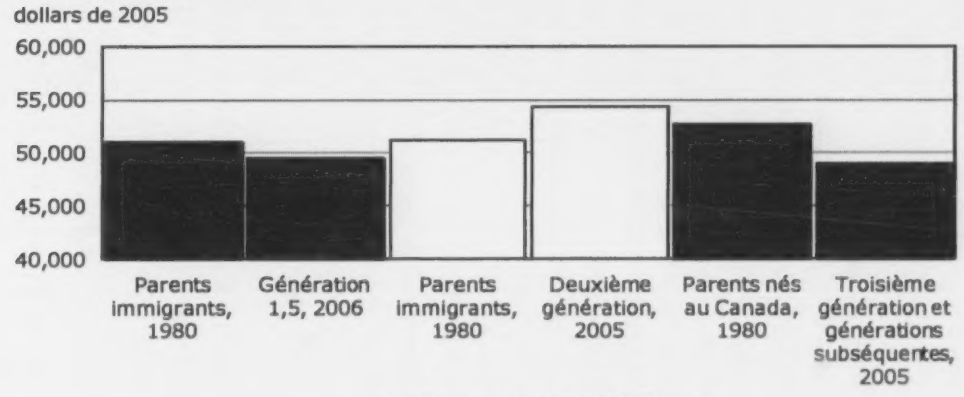

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 et Recensement de la population de 2006.

Graphique 7

Mobilité intergénérationnelle des gains selon la catégorie de travailleurs, travailleurs de 25 à 44 ans, 1980 et 2005 — Gains des travailleuses autonomes

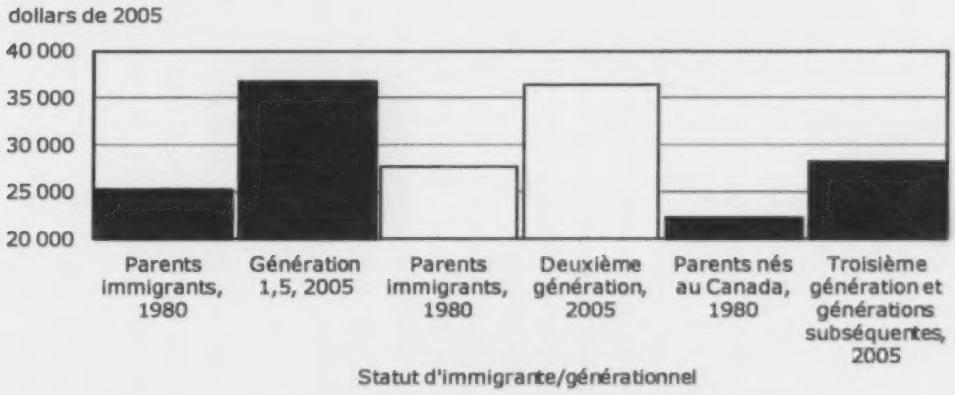

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 et Recensement de la population de 2006.

Graphique 8

Mobilité intergénérationnelle des gains selon la catégorie de travailleurs, travailleurs de 25 à 44 ans, 1980 et 2005 — Gains des travailleuses rémunérées

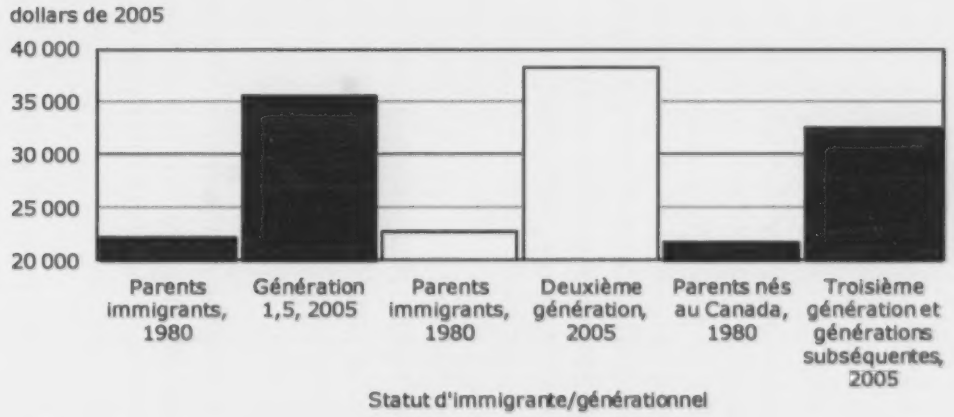

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981 et Recensement de la population de 2006.

6.2 Changements à long terme dans les caractéristiques des travailleurs autonomes et des travailleurs rémunérés selon le statut d'immigrant

La sous-section 6.1 de l'annexe porte sur les changements générationnels dans les caractéristiques des travailleurs autonomes ou rémunérés quand parents et enfants étaient de jeunes adultes (âgés de 25 à 44 ans), tandis que la présente section fournit un contexte plus large en examinant les changements à long terme dans les caractéristiques des travailleurs

autonomes et rémunérés âgés de 20 à 64 ans. Plusieurs points principaux se dégagent des statistiques descriptives présentées au tableau 6, au tableau 7 et au tableau 8.

Premièrement, l'une des tendances systématiques qui se dégagent au cours de la période allant de 1981 à 2006 est que les travailleurs autonomes ont un niveau de scolarité plus élevé que les travailleurs rémunérés, ce dont témoigne leur proportion de titulaires de diplôme universitaire. La proportion d'hommes nés au Canada et d'immigrantes titulaires d'un diplôme universitaire est de 4 à 6 points de pourcentage plus élevée que la proportion de travailleurs rémunérés dans ces deux groupes qui sont titulaires d'un diplôme universitaire. Cette tendance s'observe également chez les immigrants jusqu'en 2006, année où il y avait très peu de différence entre les proportions de travailleurs autonomes et de travailleurs immigrants rémunérés titulaires d'un diplôme universitaire.

Deuxièmement, une autre tendance systématique qui se dégage est que les travailleurs autonomes ont généralement un plus grand nombre d'années d'expérience de travail potentielle que les travailleurs rémunérés. Chez les personnes nées au Canada, les travailleurs autonomes ont en moyenne entre quatre et cinq années d'expérience de travail de plus que les travailleurs rémunérés. La différence en ce qui concerne le nombre d'années d'expérience de travail potentielle entre les travailleurs autonomes et les travailleurs rémunérés immigrants (1 à 2 ans environ) est plus petite que la différence entre les personnes nées au Canada appartenant à ces deux groupes.

Troisièmement, chez les immigrants, l'écart entre les gains moyens des travailleurs autonomes et ceux des travailleurs rémunérés a beaucoup évolué au fil du temps[10]. Dans le cas des immigrants, les gains des travailleurs autonomes étaient plus élevés que ceux des travailleurs rémunérés en 1981 et 1991, mais cette tendance s'est inversée depuis 2001[11]. En 2006, les travailleurs autonomes immigrants gagnaient 17 % de moins que leurs homologues sur le marché du travail rémunéré. Au cours de la période de 25 ans étudiée, les gains des travailleurs rémunérés immigrants ont d'abord baissé puis se sont stabilisés à compter de 1991. En revanche, les gains des travailleurs autonomes immigrants ont diminué de façon considérable entre 1991 et 2006. Comme le montrent le tableau 7 et le tableau 8, les nouveaux immigrants arrivés au pays depuis peu de temps n'ont pas été les seuls à connaître cette évolution importante au fil du temps. La longueur d'avance des gains tirés d'un travail autonome sur ceux provenant d'un emploi rémunéré a également disparu pour les immigrants qui étaient au pays depuis plus de 10 ans. Une tendance similaire s'observe chez les immigrantes.

Chez les hommes nés au Canada, les travailleurs autonomes ont en moyenne des gains plus élevés que les travailleurs rémunérés, même si l'écart s'est rétréci au cours de la période de 25 ans à l'étude. Au cours de cette période, les gains moyens des travailleurs autonomes ont peu changé, tandis que les gains des travailleurs rémunérés se sont accrus de 12 %. Chez les

10. Dans le cas tant des travailleurs autonomes que des travailleurs rémunérés, les gains sont la somme du revenu net provenant d'un travail autonome et des traitements et salaires. Au recensement, on demande aux travailleurs autonomes constitués en société de déclarer leur revenu d'emploi comme traitement ou salaire.

11. Il est bien connu que toute analyse du revenu provenant d'un travail autonome doit être interprétée avec la plus grande prudence. D'une part, une plus grande tendance chez les travailleurs autonomes à sous-déclarer leur revenu aura pour effet de biaiser vers le haut tout désavantage sur le plan du revenu associé au travail autonome par rapport à l'emploi rémunéré. En s'appuyant sur les modèles de dépenses des ménages, Schuetze (2002*b*) a estimé que les travailleurs autonomes au Canada ont en moyenne sous-déclaré leur revenu de 11 % à 23 %, mais il a constaté que la sous-déclaration n'a pas augmenté entre les années 1970 et les années 1990. Dunbar et Fu (2008) montrent que la sous-déclaration du revenu n'est pas un phénomène particulier aux travailleurs autonomes, même si les travailleurs autonomes ont davantage tendance à sous-déclarer leur revenu. En revanche, les avantages sociaux des employés (p. ex. les cotisations de retraite et les prestations médicales), auxquels les travailleurs autonomes n'ont pas accès, auront pour effet d'exagérer tout avantage relatif en matière de revenu associé à l'emploi autonome (Parker, 2004). Les données du recensement ne permettent pas de tenir compte de ces biais possibles. On suppose qu'ils sont constants au fil du temps sur l'ensemble des niveaux de compétence (niveau de scolarité et expérience) et selon le groupe générationnel.

femmes nées au Canada, l'écart entre les gains des travailleuses autonomes et ceux des travailleuses rémunérées a été petit tout au long de la période étudiée.

Les tendances divergentes des gains tirés d'un travail autonome chez les immigrants adultes et les personnes nées au Canada ont abouti à un renversement complet de la situation relative en matière de gains des immigrants adultes travaillant à leur propre compte. Même si en 1981 les travailleurs autonomes immigrants avaient en moyenne des gains légèrement plus élevés que les travailleurs autonomes nés au Canada, en 2006 ils gagnaient 26 % de moins. Chez les femmes, les travailleuses autonomes immigrantes gagnaient 19 % de plus en 1981, mais 14 % de moins en 2006 que les travailleuses autonomes nées au Canada. Ces changements importants au fil du temps chez les immigrants donnent à penser qu'il n'y a pas lieu de généraliser les résultats des analyses portant sur les parents immigrants qui ont été observés en 1981 aux parents immigrants adultes qui sont arrivés au pays depuis les années 1980. Ces résultats montrent qu'il y a lieu de procéder à un examen plus minutieux de l'évolution de la nature du travail autonome en général et plus particulièrement du travail autonome chez les immigrants[12].

La baisse importante des gains des travailleurs autonomes par rapport à ceux des travailleurs rémunérés reflète probablement l'évolution de la nature du travail autonome en général. Il a été signalé que la nature du travail autonome a peut-être changé au cours des dernières décennies (Arum et Mueller, 2004). Des études empiriques antérieures ont montré qu'une grande partie de l'augmentation du travail autonome s'est concentrée chez les travailleurs autonomes sans aide rémunérée, particulièrement dans les années 1990 (LaRochelle-Côté, 2010; Lin et coll., 1999). Alors que le nombre de travailleurs autonomes a augmenté, la croissance de leurs gains nets a été inférieure à celle des gains des travailleurs rémunérés au cours des années 1990 (Baldwin et Chowhan, 2003). Kuhn et Schuetze (2001) ont examiné la qualité du nouveau travail autonome telle que mesurée par les gains, le travail à temps plein et la présence d'employés dans le cas des personnes qui travaillent à leur propre compte depuis moins d'un an. Ils ont constaté qu'entre les années 1980 et les années 1990, la situation s'est détériorée en ce qui concerne ces trois aspects pour les hommes tandis qu'elle s'est améliorée pour les femmes. À leur avis, l'augmentation du travail autonome chez les femmes est attribuable aux meilleures possibilités sur le marché du travail et au plus grand attrait du travail autonome pour les femmes. Toutefois, l'augmentation des taux de travail autonome chez les hommes tient probablement au fait que les possibilités d'emploi salarié sont devenues moins attrayantes et moins nombreuses pour les hommes (Kuhn et Schuetze, 2001).

12. Une analyse préliminaire donne à penser que différents facteurs ont probablement une incidence sur les tendances des gains tirés d'un travail autonome des nouveaux immigrant et des personnes nées au Canada. La composition industrielle chez les travailleurs autonomes a évolué considérablement dans le cas de l'un et l'autre groupe entre 1981 et 2001. Par exemple, dans le cas des travailleurs autonomes nés au Canada, la composition industrielle est devenue moins concentrée et l'on observe une réorientation importante du secteur primaire vers les services aux entreprises. Les trois principaux secteurs en 1981 étaient le secteur primaire (31 %), le commerce (19 %) et la construction (15 %). En 2006, les trois principaux secteurs étaient les services aux entreprises (22 %), la construction (20 %) et le secteur primaire (13 %). Chez les nouveaux immigrants, les trois principaux secteurs industriels étaient le commerce (23 %), les autres services (19 %) et la construction (14 %) en 1981, et les services aux entreprises (21 %), les transports et les communications (18 %) et le commerce (16 %) en 2006. Toutefois, la variation de la composition industrielle explique une petite partie seulement de la variation de l'écart entre les gains tirés d'un travail autonome des nouveaux immigrants et ceux des personnes nées au Canada. Les nouveaux immigrants ont connu une diminution beaucoup plus forte de leurs gains dans les principaux secteurs industriels. Chez les hommes nés au Canada, les gains tirés d'un travail autonome ont augmenté chez les travailleurs autonomes constitués en société et non constitués en société avec aide rémunérée, mais ils ont diminué chez les travailleurs autonomes non constitués en société sans aide rémunérée. En revanche, les gains tirés d'un travail autonome ont diminué chez les nouveaux immigrants dans le cas de tous ces types de travail autonome.

Tableau 6

Changements dans les caractéristiques des travailleurs autonomes et des travailleurs rémunérés de 20 à 64 ans selon le statut d'immigrant, 1981 à 2006

	Nés au Canada				Immigrants adultes			
	1981	1991	2001	2006	1981	1991	2001	2006
Hommes								
Chez les travailleurs autonomes								
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	16,2	20,6	22,6	23,8	17,8	25,6	32,3	36,4
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	23,0	22,3	24,1	25,5	16,9	18,4	17,2	17,0
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	...	...	...	...	9,4	9,0	9,9	10,0
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	54 961	54 496	53 309	55 017	55 785	54 861	46 499	40 667
Chez les travailleurs rémunérés								
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	11,8	14,4	17,0	18,1	16,6	20,9	29,9	36,6
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	18,3	18,1	19,0	20,0	15,0	16,1	14,6	14,4
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	...	...	...	...	10,3	9,6	9,9	10,1
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	44 028	43 246	46 583	49 123	49 687	47 721	47 005	47 548
Femmes								
Chez les travailleuses autonomes								
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	10,6	17,9	22,8	25,7	15,4	22,8	30,5	36,0
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	21,4	20,5	22,3	23,8	15,4	16,9	16,3	16,5
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	...	...	...	...	9,4	8,8	9,8	9,9
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	23 966	28 041	29 223	31 077	28 505	31 501	29 034	26 783
Chez les travailleuses rémunérées								
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	10,0	14,3	20,2	22,9	11,4	16,7	25,7	32,5
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	16,5	17,2	18,5	19,7	14,0	15,2	14,6	14,6
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	...	...	...	...	10,0	9,4	9,4	9,3
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	23 386	26 257	30 033	31 862	24 441	27 716	29 770	30 364

Note : Les personnes nées au Canada dans ce tableau comprennent la deuxième génération (les personnes nées au Canada de parents immigrants) ainsi que la troisième génération et les générations subséquentes (les personnes nées de parents nés au Canada).

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981, Recensement de la population de 1991, Recensement de la population de 2001 et Recensement de la population de 2006.

Tableau 7

Tendances des taux de travail autonome et caractéristiques des travailleurs autonomes et des travailleurs rémunérés chez les immigrants de 20 à 64 ans selon la durée du séjour au Canada, 1981 à 2006

	1981	1991	2001	2006
5 ans ou moins au Canada				
Taux de travail autonome, en pourcentage	7,7	9,5	11,9	11,2
Chez les travailleurs autonomes				
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	25,7	32,7	47,2	53,8
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	2,8	2,4	2,7	2,7
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	14,0	15,3	16,1	14,9
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	46 530	39 065	34 126	26 399
Chez les travailleurs rémunérés				
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	21,3	23,3	47,6	54,6
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	2,5	2,2	2,5	2,5
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	11,7	12,9	13,1	12,8
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	39 242	31 967	35 736	32 976
6 à 10 ans au Canada				
Taux de travail autonome, en pourcentage	10,5	13,0	14,9	15,0
Chez les travailleurs autonomes				
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	29,6	32,1	33,0	47,0
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	6,9	7,2	7,1	6,9
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	10,6	11,9	14,3	14,0
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	54 259	49 052	36 470	29 553
Chez les travailleurs rémunérés				
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	22,7	25,0	30,2	49,3
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	6,6	7,0	6,8	6,8
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	10,6	11,2	12,5	12,6
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	45 094	41 492	39 447	44 143
11 à 15 ans au Canada				
Taux de travail autonome, en pourcentage	13,7	15,2	16,7	17,1
Chez les travailleurs autonomes				
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	22,9	27,6	30,3	31,9
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	11,9	11,9	11,5	12,0
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	9,3	10,1	11,3	12,3
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	57 537	53 016	40 938	33 596
Chez les travailleurs rémunérés				
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	22,4	21,8	25,7	31,1
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	11,8	11,7	11,4	11,9
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	10,3	10,2	11,2	11,9
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	53 179	48 136	45 091	45 784
Plus de 15 ans au Canada				
Taux de travail autonome, en pourcentage	15,1	17,0	19,9	19,7
Chez les travailleurs autonomes				
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	11,4	23,0	29,4	30,3
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	23,4	24,0	25,8	25,3
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	8,5	7,3	6,5	6,8
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	56 598	58 667	54 525	49 910
Chez les travailleurs rémunérés				
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	10,1	19,0	24,2	25,0
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	23,2	23,4	24,6	24,3
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	9,7	8,1	6,7	7,1
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	52 724	53 863	56 115	56 420

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981, Recensement de la population de 1991, Recensement de la population de 2001 et Recensement de la population de 2006.

Tableau 8

Tendances des taux de travail autonome et caractéristiques des travailleurs autonomes et des travailleurs rémunérés chez les immigrantes de 20 à 64 ans selon la durée du séjour au Canada, 1981 à 2006

	1981	1991	2001	2006
5 ans ou moins au Canada				
Taux de travail autonome, en pourcentage	3,7	4,6	8,0	6,6
Chez les travailleuses autonomes				
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	20,9	28,5	41,9	49,0
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	2,7	2,4	2,7	2,7
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	13,4	15,5	15,6	14,7
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	21 153	23 964	20 976	18 297
Chez les travailleuses rémunérées				
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	16,2	19,4	39,7	50,0
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	2,5	2,2	2,5	2,5
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	11,5	12,8	12,3	11,7
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	19 241	21 075	22 024	20 664
6 à 10 ans au Canada				
Taux de travail autonome, en pourcentage	4,8	7,7	9,1	9,1
Chez les travailleuses autonomes				
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	23,2	27,2	31,2	46,0
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	6,7	7,2	7,0	6,9
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	11,0	11,6	13,8	13,5
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	28 221	29 722	24 045	22 276
Chez les travailleuses rémunérées				
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	16,2	19,1	27,5	42,4
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	6,7	7,0	6,8	6,8
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	10,6	11,5	12,0	11,5
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	23 948	24 687	25 835	27 500
11 à 15 ans au Canada				
Taux de travail autonome, en pourcentage	5,9	8,6	9,7	9,3
Chez les travailleuses autonomes				
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	19,2	26,0	31,7	34,3
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	11,8	11,9	11,5	11,9
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	8,9	9,6	11,2	11,8
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	29 077	32 139	29 505	24 966
Chez les travailleuses rémunérées				
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	13,9	17,9	22,9	28,6
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	11,9	11,8	11,5	11,8
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	10,5	10,0	10,8	11,0
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	26 987	28 076	29 879	29 977
Plus de 15 ans au Canada				
Taux de travail autonome, en pourcentage	6,0	8,2	11,5	10,6
Chez les travailleuses autonomes				
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	9,3	19,9	27,0	29,8
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	23,2	23,1	25,0	25,0
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	8,2	6,8	6,4	6,7
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	29 669	33 078	32 907	31 174
Chez les travailleuses rémunérées				
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	6,2	14,9	20,6	22,6
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	22,6	22,4	24,3	24,2
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	9,1	7,6	6,3	6,6
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	25 010	30 541	34 674	35 761

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981, Recensement de la population de 1991, Recensement de la population de 2001 et Recensement de la population de 2006.

6.3 Tendances du travail autonome selon d'autres définitions du travail autonome

Aux fins de vérification de la robustesse, on examine également les tendances des taux de travail autonome et les caractéristiques des travailleurs autonomes et des travailleurs rémunérés au moyen de deux définitions de rechange. Selon la première définition de rechange, les travailleurs autonomes comprennent seulement ceux qui sont des travailleurs autonomes non constitués en société tandis que ceux qui sont des travailleurs autonomes constitués en société sont traités comme étant des travailleurs rémunérés[13]. Selon la deuxième définition de rechange, les travailleurs autonomes sont ceux dont les gains nets provenant d'un travail autonome représentent plus de la moitié de leurs gains nets tirés d'un emploi l'année qui a précédé le recensement[14]. Étant donné qu'on a demandé aux répondants au recensement de déclarer des gains tirés d'un travail autonome seulement s'ils ont travaillé dans une entreprise non constituée en société, ceux qui étaient travailleurs autonomes constitués en société auront déclaré leurs gains comme traitement ou salaire et donc seront traités comme étant des travailleurs rémunérés (ils sont rémunérés par leur propre entreprise) selon la deuxième définition de rechange. Le tableau 9 et le tableau 10 présentent les taux de travail autonome et les caractéristiques des travailleurs autonomes et des travailleurs rémunérés selon ces deux approches.

Une comparaison des taux indiqués au tableau 1 avec ceux indiqués au tableau 9 montre que les taux de travail autonome sont sensiblement plus élevés lorsque les travailleurs autonomes dans une entreprise constituée en société sont traités comme des travailleurs autonomes. Les immigrants sont plus susceptibles d'être touchés par la différence de définition, puisqu'ils sont généralement plus susceptibles que les personnes nées au Canada d'être des travailleurs autonomes dans une entreprise constituée en société. En outre, du moins dans le cas des hommes, les travailleurs autonomes d'entreprises constituées en société ont généralement un niveau de scolarité supérieur à leurs homologues d'entreprises non constituées en société. Dans le cas tant des hommes que des femmes, les travailleurs autonomes d'entreprises constituées en société ont généralement des gains plus élevés que les travailleurs autonomes d'entreprises non constituées en société. Même si les niveaux diffèrent, le tableau 1 et le tableau 9 montrent des tendances comparables en ce qui a trait au taux de travail autonome.

Au tableau 10, le travail autonome est basé sur la déclaration des gains tirés d'un travail autonome au cours de l'année qui a précédé le recensement. Ce tableau montre une tendance en ce qui concerne les taux de travail autonome fort semblable à celle au tableau 9 pour la période allant de 1981 à 2001. Toutefois, au cours de la période allant de 2001 à 2006, le taux de travail autonome soit diminue, soit change peu dans le tableau 1 et le tableau 9, mais augmente de façon importante dans le tableau 10. L'augmentation au tableau 10 est attribuable probablement aux modifications qui ont été apportées à la façon dont les données sur le revenu ont été recueillies dans le cadre du recensement. Au Recensement de 2006, les données sur le revenu de la majorité de la population ont été tirées des dossiers fiscaux des déclarants. Par conséquent, le nombre de particuliers dont le revenu était faible était plus élevé au

13. Dans les produits du recensement de Statistique Canada de même que dans le Système de comptabilité nationale, les travailleurs autonomes constitués en société sont considérés comme étant des travailleurs rémunérés; dans l'EPA, les travailleurs autonomes comprennent les propriétaires actifs d'entreprises constituées en société et d'entreprises non constituées en société, les autres travailleurs autonomes et les travailleurs familiaux non rémunérés (Baldwin et Chowhan, 2003; Statistique Canada, 2010).
14. Dans le Recensement de 2006, le revenu net d'un travail autonome représentait la majorité des gains provenant d'un emploi l'année qui a précédé le recensement dans le cas de 55 % des travailleurs autonomes définis par la variable *catégorie de travail*. Cela tient principalement à ce qu'on a demandé aux travailleurs autonomes constitués en société de déclarer leurs gains provenant d'un emploi comme traitement ou salaire. Le revenu net d'un travail autonome représentait la majorité des gains provenant d'un emploi dans le cas de 72 % des travailleurs autonomes non constitués en société.

Recensement de 2006 qu'au Recensement de 2001. Ainsi, la démarche fondée sur le statut de travailleur autonome défini d'après la part relative du revenu provenant d'un travail autonome dans le total des gains ne convient pas autant aux recensements précédents que la démarche fondée sur le statut de travailleur autonome autodéclaré.

Tableau 9

Tendances des taux de travail autonome (entreprises non constituées en société) et caractéristiques des travailleurs autonomes et des travailleurs rémunérés de 20 à 64 ans selon le statut d'immigrant, 1981 à 2006

	Nés au Canada				Immigrants adultes			
	1981	1991	2001	2006	1981	1991	2001	2006
Hommes								
Taux de travail autonome, en pourcentage	5,8	6,1	7,5	6,8	7,6	8,2	10,2	9,5
Chez les travailleurs autonomes								
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	17,8	20,8	21,9	22,7	19,8	26,2	31,3	34,4
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	23,1	22,0	23,9	25,3	16,6	18,2	16,9	16,8
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	...	...	...	...	9,9	9,2	10,1	10,4
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	51 910	50 196	47 272	45 525	53 813	53 552	42 292	33 584
Chez les travailleurs rémunérés								
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	11,8	14,7	17,3	18,5	16,5	21,2	30,2	36,8
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	18,5	18,3	19,3	20,3	15,1	16,3	14,8	14,7
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	...	...	...	...	10,2	9,6	9,9	10,1
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	44 626	44 004	47 398	50 111	50 211	48 367	47 445	47 732
Femmes								
Taux de travail autonome, en pourcentage	2,4	3,6	5,6	5,0	3,6	4,8	6,9	6,2
Chez les travailleuses autonomes								
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	11,8	19,1	23,0	25,8	18,1	24,4	31,0	35,8
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	21,0	19,7	21,8	23,3	15,4	16,7	16,1	16,2
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	...	...	...	...	9,6	8,8	10,0	10,1
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	21 499	24 705	25 262	25 777	26 949	28 683	25 803	23 291
Chez les travailleuses rémunérées								
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	10,0	14,3	20,3	22,9	11,4	16,8	25,8	32,6
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	16,5	17,3	18,7	19,8	14,1	15,3	14,6	14,7
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	...	...	...	...	10,0	9,4	9,4	9,3
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	23 452	26 409	30 255	32 128	24 576	27 969	29 986	30 474

Note : Les personnes nées au Canada dans ce tableau comprennent la deuxième génération (les personnes nées au Canada de parents immigrants) ainsi que la troisième génération et les générations subséquentes (les personnes nées de parents nés au Canada). Les travailleurs autonomes comprennent seulement ceux qui ont travaillé dans des entreprises non constituées en société dont ils étaient propriétaires.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981, Recensement de la population de 1991, Recensement de la population de 2001 et Recensement de la population de 2006.

Tableau 10

Tendances des taux de travail autonome (fondés sur la part des gains nets tirés d'un travail autonome) et caractéristiques des travailleurs autonomes et des travailleurs rémunérés de 20 à 64 ans selon le statut d'immigrant, 1981 à 2006

	Nés au Canada				Immigrants adultes			
	1981	1991	2001	2006	1981	1991	2001	2006
Hommes								
Taux de travail autonome, en pourcentage	5,9	6,0	7,3	8,3	7,5	7,9	10,3	13,8
Chez les travailleurs autonomes								
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	19,3	24,2	23,2	24,6	21,6	29,7	33,4	35,0
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	23,0	21,8	23,9	25,5	16,6	18,1	16,7	16,1
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	...	...	...	...	9,7	9,1	10,2	10,3
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	54 511	55 089	48 916	47 181	56 733	57 117	43 420	32 019
Chez les travailleurs rémunérés								
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	11,7	14,5	17,2	18,2	16,3	20,9	30,0	36,8
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	18,5	18,3	19,3	20,2	15,1	16,3	14,8	14,7
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	...	...	...	...	10,2	9,6	9,9	10,1
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	44 463	43 705	47 269	50 035	49 975	48 081	47 320	48 695
Femmes								
Taux de travail autonome, en pourcentage	2,4	3,6	5,5	6,3	3,5	4,8	7,1	8,5
Chez les travailleuses autonomes								
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	11,9	19,5	23,7	25,7	18,1	24,0	31,4	36,2
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	21,4	20,0	21,9	23,7	15,7	16,6	16,0	16,1
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	...	...	...	...	9,6	8,9	9,8	9,9
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	22 898	26 844	26 250	27 089	28 892	30 600	26 289	23 641
Chez les travailleuses rémunérées								
Pourcentage de titulaires d'un diplôme universitaire	10,0	14,3	20,2	22,9	11,4	16,8	25,8	32,5
Nombre moyen d'années d'expérience au Canada	16,5	17,2	18,7	19,7	14,1	15,3	14,6	14,7
Nombre moyen d'années d'expérience à l'étranger	...	...	...	...	10,0	9,4	9,4	9,3
Gains annuels moyens, en dollars de 2005	23 418	26 329	30 190	32 127	24 508	27 872	29 957	30 624

Note : Les personnes nées au Canada dans ce tableau comprennent la deuxième génération (les personnes nées au Canada de parents immigrants) ainsi que la troisième génération et les générations subséquentes (les personnes nées de parents nés au Canada). Les travailleurs autonomes sont définis comme étant ceux dont les gains nets tirés d'un travail autonome représentent plus de la moitié du total de leurs gains tirés d'un emploi l'année qui a précédé le recensement.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981, Recensement de la population de 1991, Recensement de la population de 2001 et Recensement de la population de 2006.

Bibliographie

Abada, T., F. Hou, et Y. Lu. 2011. *Choix ou nécessité : les immigrants et leurs enfants choisissent-ils le travail autonome pour les mêmes raisons?* Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Direction des études analytiques : documents de recherche. N° 342.

Acs, Z.J., D.B. Audretsch, et D.S. Evans. 1994. *Why does the self-employment rate vary across countries and over time*? London, U.K. Centre for Economic Policy Research. Discussion Paper. N° 871.

Aldrich, H., et P. Kim 2007. « A life course perspective on occupational inheritance: Self-employed parents and their children ». *Research in the Sociology of Organizations*. Vol. 25. p. 33 à 82.

Aldrich, H., L.A. Renzulli, et N. Langton. 1998. « Passing on privilege: Resources provided by self-employed parents to their self-employed children ». *Research in stratification and mobility*. Publié sous la direction de K. Leicht. Greenwich, Connecticut. JAI Press. Vol. 16. p. 291 à 317.

Andersson, L., et M. Hammarstedt. 2010. « Intergenerational transmissions in immigrant self-employment: Evidence from three generations ». *Small Business Economics*. Vol. 34. p. 261 à 276.

Andersson, P., et E. Wadensjö. 2004. *Why Do Self-Employed Immigrants in Denmark and Sweden Have Such Low Incomes?* Bonn, Germany. Institute for the Study of Labor (IZA). IZA Discussion Paper. N° 1280. http://ssrn.com/abstract=586069 (consulté le 1er octobre 2011).

Apitzsch, U. 2005. « The chances of the second generation in families of migrant entrepreneurs: Quality of life development as a biographical process ». *Revue Européenne des Migrations Internationales*. Vol. 21. N° 3. p. 83 à 94.

Arum, R., et W. Mueller. 2004. « The reemergence of self-employment: Comparative findings and empirical propositions ». *The Reemergence of Self-employment*. Publié sous la direction de R. Arum et W. Mueller. Princeton, New Jersey. Princeton University Press. p. 426 à 454.

Baldwin, J.R., et J. Chowhan. 2003. *Répercussions du travail autonome sur la croissance de la productivité du travail : comparaison Canada-États-Unis*. Produit n° 11F0027M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Série de documents de recherche sur l'analyse économique (AE). N° 16.

Beaudry, P., et D.A. Green. 2000. « Cohort patterns in Canadian earnings: Assessing the role of skill premia in inequality trends ». *Canadian Journal of Economics*. Vol. 33. N° 4. p. 907 à 936.

Blanchflower, D. 2000. « Self-employment in OECD countries ». *Labour Economics*. Vol. 7. p. 471 à 505.

Bonikowska, A., et F. Hou. 2010. « Reversal of fortunes or continued success? Cohort differences in education and earnings among children of immigrants ». *International Migration Review*. Vol. 44. N° 2. p. 320 à 353.

Borjas, J. 1986. « The self-employment experience of immigrants ». *Journal of Human Resources*. Vol. 21. p. 485 à 506.

Citoyenneté et Immigrantion Canada. 2010. *Faits et chiffres : aperçu de l'immigration : résidents permanents et temporaires 2009*. Ottawa, Ontario. Recherche et évaluation. N° Ci1-8/2009F-PDF.

Constant, A., et K.F. Zimmerman. 2006. « The making of entrepreneurs in Germany: Are native men and immigrants alike? » *Small Business Economics*. Vol. 26. p. 279 à 300.

Dunbar, G., et C. Fu. 2008. *Income Illusion: Tax Evasion in Canada*. Burnaby, B.C. Department of Economics, Simon Fraser University.

Dunn, T., et D. Holtz-Eakin. 2000. « Financial capital, human capital, and the transition to self-employment: Evidence from intergenerational links ». *Journal of Labor Economics*. Vol. 18. N° 2. p. 282 à 305.

Fairlie, R.W. 1999. « The absence of the African-American owned businesses: An analysis of the dynamics of self-employment ». *Journal of Labor Economics*. Vol. 17. p. 80 à 108.

Fairlie, R.W., et B.D. Meyer. 1996. « Ethnic and racial self-employment differences and possible explanations ». *Journal of Human Resources*. Vol. 31. p. 757 à 793.

Fairlie, R.W., et B.D. Meyer. 2003. « The effect of immigration on native self-employment ». *Journal of Labor Economics*. Vol. 21. N° 3. p. 619 à 650.

Frenette, M. 2004. « Do the falling earnings of immigrants apply to self-employed immigrants? » *Labour*. Vol. 18. N° 2. p. 207 à 232.

Froschauer, K. 2001. « East Asian and European entrepreneur immigrants in British Columbia, Canada: Post-migration conduct and pre-migration context ». *Journal of Ethnic and Migration Studies*. Vol. 27. N° 2. p. 225 à 240.

Gauthier, J., et R. Roy. 1997. *Tendances divergentes du travail indépendant au Canada*. Ottawa, Ontario. Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada. Document de recherche. N° R-97-13F.

Georgarakos, D., et K. Tatsiramos. 2009. « Entrepreneurship and survival dynamics of immigrants to the U.S. and their descendants ». *Labour Economics*. Vol. 16. p. 161 à 170.

Gold, S., I. Light, et M.F. Johnston. 2006. « The second generation and self employment ». *Migration Information Source*. October 1.

Goldin, C. 2006. « The quiet revolution that transformed women's employment, education, and family ». *AEA Papers and Proceedings*. Vol. 96. N° 2. p. 1 à 21.

Goldscheider, C., et F.E. Kobrin. 1980. « Ethnic continuity and the process of self-employment ». *Ethnicity*. Vol. 7. p. 256 à 278.

Hammarstedt, M. 2001. « Immigrant self-employment in Sweden — its variation and some possible determinants ». *Entrepreneurship and Regional Development*. Vol. 13. p. 147 à 161.

Hou, F. 2009. « Immigrants working with co-ethnics: Who are they and how do they fare? » *International Migration*. Vol. 47. N° 2. p. 69 à 100.

Hou, F., et S. Wang. 2011. « Les immigrants et le travail indépendant ». *L'emploi et le revenu en perspective*. Vol. 23. N° 3. Produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.

Hout, M., et H. Rosen 2000. « Self-employment, family background, and race ». *Journal of Human Resources*. Vol. 35. N° 4. p. 670 à 691.

Kamhi, N., et D. Leung. 2005. *Recent developments in self-employment in Canada*. Ottawa, Ontario. Bank of Canada. Working Paper. N° 2005-8.

Kasinitz, P., J.H. Mollenkopf, M.C. Waters, et J. Holdaway. 2008. *Inheriting the City: The Children of Immigrants Come of Age*. New York. Russell Sage Foundation.

Katz, L.F., et D.H. Autor. 1999. « Changes in the Wage Structure and Earnings Inequality ». *Handbook of Labor Economics*. Publié sous la direction de O. Ashenfelter et D. Card. New York. Elsevier. Vol. 3A. p. 1463 à 1555.

Kloosterman, R., J. van der Leun, et J. Rath. 1999. « Mixed embeddedness: (In)formal economic activities and immigrant businesses in the Netherlands ». *International Journal of Urban and Regional Research*. Vol. 23. p. 252 à 266.

Kuhn, P., et H. Schuetze. 2001. « Self-employment dynamics and self-employment trends: A study of Canadian men and women, 1982-1998 ». *Canadian Journal of Economics*. Vol. 34. N° 3. p. 760 à 784.

LaRochelle-Côté, S. 2010. « Le travail autonome pendant le repli économique ». *L'emploi et le revenu en perspective*. Vol. 11. N° 3. Produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.

Li, P.S. 1997. « Self-employment among visible minority immigrants, white immigrants, and native-born persons in secondary and tertiary industries of Canada ». *Canadian Journal of Regional Science*. Vol. 20. N° 1–2. p. 103 à 118.

Li, P.S. 2001. « Immigrants' propensity to self-employment: Evidence from Canada ». *International Migration Review*. Vol. 35. N° 4. p. 1106 à 1128.

Lin, Z., J. Yates, et G. Picot. 1999. *L'accroissement de l'emploi autonome en période de chômage élevé : analyse empirique des faits récents survenus au Canada*. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Direction des études analytiques : documents de recherche. N° 133.

Lofstrom, M. 2002. « Labor market assimilation and the self-employment decision of immigrant entrepreneurs ». *Journal of Population Economics*. Vol. 15. N° 1. p. 83 à 114.

McLean, C. 2009. « Handing Off the Business ». *The Globe and Mail*. December 10.

Park, J., et D. Myers. 2010. « Intergenerational mobility in the post-1965 immigration era: estimates by an immigrant generation cohort method ». *Demography*. Vol. 47. N° 2. p. 389 à 392.

Parker, S. 2004. *The Economics of Self-employment and Entrepreneurship*. Cambridge, U.K. Cambridge University Press.

Picot, G., et F. Hou. 2010. « Seeking success in Canada and the United States: Labour market outcomes among the children of immigrants ». *Equal Opportunities: The Labour Market Integration of the Children of Immigrants*. Paris. Organization for Economic Cooperation and Development. OECD Publishing. Chapitre 3. p. 79 à 113.

Portes, A., et S. Shafer. 2007. « Revisiting the enclave hypothesis: Miami twenty five years later ». *Research in the Sociology of Organizations*. Vol. 25. p. 157 à 190.

Portes, A., et M. Zhou. 1996. « Self-employment and the earnings of immigrants ». *American Sociological Review*. Vol. 61. N° 2. p. 219 à 230.

Sanders, J., et V. Nee 1996. « Immigrant self-employment: The family as social capital and the value of human capital ». *American Sociological Review*. Vol. 61. N° 2. p. 231 à 249.

Schuetze, H.J. 2002*a*. « Taxes, economic conditions and recent trends in male self-employment: A Canada-US comparison ». *Labour Economics*. Vol. 7. p. 507 à 544.

Schuetze, H.J. 2002*b*. « Profiles of tax non-compliance among the self-employed in Canada: 1969 to 1992 ». *Canadian Public Policy / Analyse de politiques*. Vol. 28. N° 2. p. 219 à 238.

Schuetze, H.J. 2005. *The Self-employment Experience of Immigrants to Canada*. Vancouver, British Columbia. Vancouver Centre of Excellence for Research on Immigration and Integration in the Metropolis. RIIM Working Paper Series. N° 05-24.

Schuetze, H.J. 2010. « Immigration policy and the self-employment experience of immigrants to Canada ». *Canadian Immigration: Economic Evidence for a Dynamic Policy Environment*. Publié sous la direction de T. McDonald, E. Ruddick, A. Sweetman et C. Worswick. Montréal, Québec. McGill-Queen's University Press. Chapitre 6. p. 147 à 181.

Smith, J. 2003. « Assimilation across the Latino generations ». *AEA Papers and Proceedings*. Vol. 93. p. 315 à 319.

Statistique Canada. 1997. *Le point sur la population active : Les travailleurs indépendants*. Vol. 1. N° 3. Produit n° 71-005-X au catalogue.

Statistique Canada. 2010. *Dictionnaire du Recensement de 2006*. Produit n° 92-566-X au catalogue. http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/dict/pdf/92-566-fra.pdf (consulté le 1er juin 2010).

Uppal, S. 2011. « Le travail autonome chez les personnes âgées ». *L'emploi et le revenu en perspective*. Vol. 23, n° 1. Produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.

van Tubergen, F. 2005. « Self-employment of immigrants: A cross national study of 17 western societies ». *Social Forces*. Vol. 84. N° 2. p. 709 à 732.

Yuengert, A. 1995. « Testing hypotheses of immigrant self-employment ». *The Journal of Human Resources*. Vol. 30. N° 1. p. 194 à 204.